L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE & Cie.
No. 81, rue Chartres.

CANDIDATS WHIGS
CHOISIS PAR LA CONVENTION [illegible]
POUR PRESIDENT DES ETATS-UNIS,
WILLIAM H. HARRISON
DE L'OHIO.
POUR VICE-PRESIDENT DES ETATS-UNIS,
JOHN TYLER,
DE LA VIRGINIE.

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI, 15 JANVIER 1840.

[illegible] ont l'honneur d'annoncer aux membres [illegible] que nous sommes candidats pour l'imprimerie de l'Etat.
BULLITT, MAGNE & Co.

Hier soir, vers 6 heures, le feu a éclaté dans une petite bâtisse en bois contiguë à la maison no. 127, rue Poydras. L'arrivée à temps des pompes a empêché le feu de faire des progrès.

HORRIBLE ACCIDENT.

On nous assure qu'un crime a été commis avant hier dans un cabaret situé à l'encoignure des rues Bourgogne et St. Pierre.

Le propriétaire de ce cabaret (un Mr. St-Claire) ayant à se plaindre de l'inconvenance d'un nègre qui s'y était présenté, l'a frappé; le nègre riposta par un coup appliqué à la tête avec un poids qu'il trouvait sur la buvette; la mort s'en est suivie presque immédiatement. On n'a pas pu nous dire si le meurtrier a été arrêté, mais nous espérons qu'il n'échappera pas au châtiment qu'il mérite.

Le steamer *Belle of Missouri*, parti de notre port pour St. Louis, a pris feu à 80 milles environ de cette dernière ville. Il y avait à bord une quantité considérable de poudre. Les passagers et l'équipage ont pu atteindre le rivage avant que l'explosion n'ait eu lieu. Un des passagers a été tué.

On écrit de Lynchburg, Virginie, le 28 décembre: "Sept bateaux dont deux ayant à bord 75 barillets de poudre, ont sauté ce matin, à 4 heures. Quatre personnes ont été tuées et une blessée."

On a appris depuis qu'une partie des cargaisons pourra être sauvée.

De la Havane.—Par le navire à vapeur *Natchez*, arrivé hier soir, nous avons reçu des journaux de cette ville du 11 de ce mois, et un prix courant du 4.

Dans la matinée du 10, la frégate espagnole *Isabel II* est entrée à la Havane venant de Cadix, ayant à son bord D. Pedro Tellez de Giron, prince d'Anglona, nommé par S. M. la reine, chef suprême politique et militaire, du gouvernement de l'île de Cuba, en remplacement du général Expeleta.

LEGISLATURE.

Séance du 14 Janvier 1840.

Sénat.—L'objet le plus important dont se soit occupé le sénat est le veto du gouverneur sur quelques projets de loi soumis à l'approbation du premier fonctionnaire de l'Etat pendant les derniers jours de la session dernière et renvoyés jeudi avec un veto.

M. Winn a présenté des résolutions tendant à faire envoyer ces projets de loi à l'imprimeur de l'Etat pour en effectuer la promulgation officielle, par la raison que, dans son opinion, ces *bills* n'ont pas été renvoyés en temps utile, c'est-à-dire dans les trois jours qui suivent l'ouverture de la session, ainsi que le prescrit la constitution.

M. A. Hoa croit que le renvoi a été fait en temps utile parce que le sénat n'a pas siégé le 8. Du reste cette circonstance soulèvera la question de savoir si le sénat doit prononcer sur ces résolutions à la majorité des deux tiers conçus lors qu'il s'agit de stipuler sur les veto, ou s'il suffira de la simple majorité.

M. Ducros pense que si les bills n'ont pas été renvoyés dans les délais prescrits par la constitution, le message qui les accompagne est non avenu; qu'alors la promulgation est de droit et que la question de constitutionnalité de la mesure sera jugée par le pouvoir judiciaire.

La discussion de cette affaire est renvoyée à jeudi.

CONGRES.

Nous avons reçu par la malle d'hier une lettre de notre correspondant de Washington, contenant le rapport de la séance du Congrès du 3 courant.

Dans la Chambre des Représentants, une discussion qui s'est élevée entre Mr. Bynum de la Caroline du Nord, M. Jenifer Stanly et Johnson, relativement à quelques observations faites dans le *Globe* par Mr. Bynum, a occupé presque toute la séance, et l'intervention du président a pu seule mettre fin aux remarques tout à fait personnelles qui étaient lancées de part et d'autre.

Une discussion vive, animée, palpitante d'intérêt, a eu lieu dans le Sénat, entre MM. Clay et Calhoun, dont notre correspondant nous annonce ne pouvoir nous donner les détails que dans sa prochaine lettre. Une motion ayant pour but la reconsidération des notes qui ont été données sur un bill, présenté par Mr. Calhoun, pour céder à de certaines conditions les terres publiques aux Etats dans les limites desquels elles sont situées, lequel bill a été renvoyé au comité des terres publiques, tandis que Mr. Clay eût voulu le soumettre à un comité spécial. Le sénateur du Kentucky demande d'un ton ironique au membre de la Caroline du Sud si cette mesure avait déjà reçu l'approbation du pouvoir. (On sait que l'honorable John C. Calhoun s'est réuni à Mr. Van Buren qu'il accablait naguère des plus sanglants reproches.)

Mr. Clay a traité son adversaire avec une vigueur et une sévérité méritées; cependant ses efforts ont été inutiles, tout le parti Van Burenist ayant voté avec Mr. Calhoun.

DU MESSAGE.

3me. Article. [*Voir l'Abeille du 13.*]

En vérité, c'est une pénible tâche que l'examen du Message du Président; plus on étudie ce document et moins on en est satisfait; chaque ligne est empreinte de cette ruse cauteleuse qui caractérise M. Van Buren; chaque phrase témoigne des plans insidieux de son auteur, et l'on ne peut se défendre d'un profond dégoût en voyant le premier magistrat d'un grand peuple, oublier ses devoirs et sa dignité jusqu'à dénaturer des faits, jusqu'à en altérer les circonstances, afin de surprendre la bonne foi des masses auxquelles il s'adresse dans l'intérêt de sa réélection. Mais il faut faire taire nos répugnances et remplir notre devoir quelque pénible qu'il puisse être.

La plus grande partie du message est consacrée à attaquer les banques et le système de crédit et à glorifier les idées de sous-trésorerie. M. Van Buren est bien décidément bancophobe; il paraît avoir une horreur égale pour toutes les institutions de crédit bonnes ou mauvaises, grandes ou petites; il confond dans la même proscription et une banque Nationale et les banques d'Etat, et la banque d'Angleterre elle-même, les banques du monde enfin. Cette partie du message n'est qu'un long paraphrase de cette maxime de son illustre prédécesseur: "*que tout individu qui travaille avec un capital emprunté doit manquer.*" Ce qui veut dire en d'autres termes: *malheur aux pauvres!*

Car il ne faut pas s'y méprendre, le crédit c'est la providence du pauvre honnête et industrieux, c'est l'ancre de salut, la seule qui puisse la préserver de la misère. Si le riche use aussi du crédit et cela souvent très largement, il peut s'en passer à la rigueur: ce qu'il a lui suffit; mais le pauvre qui n'a rien ne peut rien faire, rien entreprendre sans crédit: l'indépendance et la misère, voilà son lot! Donc les déclamations contre le crédit attaquent directement les intérêts des masses au profit du petit nombre, au profit des puissans de la terre, et cette considération seule doit suffire pour faire apprécier le Président et son œuvre.

Mais sied-il bien à Mr. Van Buren de venir déclamer contre le crédit, lui qui ne peut faire mouvoir la machine gouvernementale depuis qu'il est au pouvoir, qu'en usant, et en abusant du crédit. Depuis 1837 n'a-t-il pas constamment payé les dépenses du gouvernement fédéral avec des *treasury notes*, et que sont ces *treasury notes*, sinon des billets de crédit?

Chercher à restreindre le crédit, s'efforcer de circonscrire son action, dans des limites tracées par la prudence, rien de mieux, rien de plus sage; mais chercher à le détruire, c'est ce qu'on ne peut concevoir: une pareille entreprise ne peut être que l'œuvre d'un mauvais citoyen ou d'un insensé.

Le nouveau message prouverait au besoin l'instabilité des choses humaines. Depuis 1832 le parti tory n'a cessé de glorifier les banques d'Etat; sa haine n'avait pour objet qu'une seule institution: la Banque Nationale, *le monstre* comme on l'appelait alors; et toute la sollicitude était pour les banques locales qui pouvaient parfaitement fonctionner et se charger du service public sans avoir besoin d'un prétendu régulateur. On sait ce qui en est advenu; et maintenant, le gouvernement accuse les banques de ses propres fautes, il les hait d'autant plus qu'il sent bien que la crise est une accusation terrible portée contre lui, une accusation méritée.

Le président fait un crime aux banques de la connexion qui existe entre elles, et il part de cette donnée pour insinuer perfidement que cette connexion met toutes nos institutions monétaires de notre pays sous l'influence de la Banque d'Angleterre.

Il existe en effet une connexion intime entre toutes les banques du pays, mais cette connexion n'est que le résultat de l'extension des relations commerciales que les banques sont appelées à faciliter, à favoriser. Le commerce, c'est une succession non interrompue d'échanges, c'est une cause constante de déplacemens de valeurs de différentes natures, et les banquiers ou les banques, sont les agens naturels de ces échanges, de ces déplacemens. Ainsi la connexion des banques n'est que le résultat de la connexion des affaires commerciales de différentes places entre elles, et ce serait une grave erreur de croire que l'absence de toute institution monétaire la ferait cesser. Lorsqu'il y a des rapports suivis d'affaires entre deux provinces d'un même Etat ou entre deux Etats différens, il s'établit toujours entre eux une certaine solidarité industrielle par le fait même de ces rapports, et l'établissement de banques ou de banquiers chargés d'effectuer les échanges de valeurs, n'ajoute rien à cette solidarité ou si l'on aime mieux à cette connexion.

Lors donc qu'il n'y aurait pas une seule banque ni ici ni en Angleterre, il n'y aurait pas moins connexion entre les mouvemens industriels des deux pays parce que leurs échanges sont si importans que ce qui nous affecte doit aussi affecter l'Angleterre et *vice versâ*.

Mais cette croisade du Président contre les banques est plus sérieuse qu'on ne pense; il ne s'agit pas au fond des institutions de crédit, ni des intérêts du peuple, comme on affecte de le dire, il s'agit uniquement d'augmenter son autorité et d'étendre la sphère de son influence corruptrice; il s'agit en un mot du projet de sous-trésorerie que Van Buren présente au peuple comme une panacée universelle. Nous consacrerons un quatrième et dernier article à l'examen de cette mesure.

Le total des bâtimens en chargement [illegible] des ports du Nord, d'Europe et des Antilles [illegible] présente un total de [illegible], savoir: *De l'étranger*—Havre & Bordeaux 10, Marseille 5, Liverpool 3, Gravesend 1, Gibraltar 1, Havane 18, Columbia (Texas) 1, et Tampico (Total) 48. *Des ports des Etats-Unis*—New York 17, Philadelphie 6, Boston 16, Baltimore 3, Charleston 1, Newburyport 1, Thomaston 6, Bath 4, Wellboro (Maine) 1, Portland 6, Portsmouth 5.—Total, 67.

DEPARTEMENT DU TRESOR.

Office du Contrôleur, 30 déc. 1839.

Les collecteurs de douane doivent se rappeler cette disposition de l'acte du 2 mars 1833, relative à une réduction additionnelle de dix pour cent sur l'excédant du droit de 20 pour cent *ad valorem*, laquelle disposition doit être en vigueur à partir du 31 décembre de cette année jusqu'au 31 décembre 1841.

Ainsi les marchandises qui étaient soumises à un droit d'évaluation paieront,—celles qui payaient 25, 23 pour cent; 30, 26 pour cent; 35, 29 pr. cent; 40, 32 pr. cent; 45, 35 pr. cent; 50, 38 pr. cent.

J. N. BARKER, contrôleur.

BILLETS DU TRESOR.

Département du Trésor, 1er janv. 1840.

Le montant des billets du trésor émis conformément aux actes des 12 octobre 1837, 21 mai 1838 et 2 mars 1839, est de $19,567,086 22
Sur cette somme il a été payé, 16,808,750 92
Excédant en circulation, $2,758,335 03

LEVI WOODBURY,
Secrétaire du Trésor.

CORRESPONDANCE DE L'ABEILLE.

Paris 29 novembre 1839.

(Suite.)

L'Espagne, Monsieur, vogue à pleines voiles sur l'Océan des coups d'Etat. La lutte est franchement engagée entre le gouvernement et le parti des exaltés. D'un côté le refus d'impôts s'organise et l'on se dispose à la résistance: Saragosse, Valence, Cadix [illegible] se montrent surtout énergiques dans leurs menaces et dans leurs protestations. La députation provinciale de Madrid rédige un mémoire pour demander le changement du Ministère et pour justifier le refus d'impôts et l'adresse au ministre de l'intérieur, sur le refus du chef politique de la ville de la transmettre à la Reine. Pendant ce temps, le gouvernement, en état de crise, adopte des mesures de rigueur; il double les postes de Madrid restés calmes, il exige les impôts par ordonnance et dans quelques provinces on fusille les citoyens récalcitrants. Le bruit court que la chambre sera prorogée de nouveau jusqu'au 10 janvier. Christine semble déterminée à persister dans sa politique et à appeler les modérés dans ses conseils. Tous les jours des listes différentes de ministres se répandent dans Madrid. La nouvelle s'accrédite que M. Miraflores, manifestement opposé à la constitution de 1837 doit être placé à la tête du cabinet. Enfin une ordonnance paraît, le ministère est reconstitué. M. Perez de Castro reste président du conseil. MM. Calderon, Collantes et Manuel de Oca prennent les portefeuilles libres. Le sort en est jeté, le juste milieu repousse les exaltés c'est à dire la majorité des cortès. Aussi les cortès deviennent impossibles et l'ordonnance de dissolution ne se fait pas attendre.

Un rapport à la régente qui précède cette ordonnance, et qui, il faut le dire, est rédigé avec une louable modération, ne laisse aucun doute sur les motifs qui ont dicté cette mesure. Il l'explique ainsi après avoir tracé un triste tableau de la situation financière de l'Espagne, après avoir énuméré les améliorations que le Ministère croit avoir apportées dans l'état du pays. *On a élu des Cortès*, dit ce rapport, *pour terminer la guerre mais lorsqu'elles se réunirent un événement inouï avait changé la face des choses. La condition de l'élection changea soudainement. Et ailleurs, en même temps que les nouveaux députés ou sénateurs arrivaient à Madrid, on y recevait une multitude d'adresses par lesquelles les populations mêmes qui les avaient élus, félicitaient votre Majesté, et donnaient au gouvernement un vote d'assentiment et d'approbation.*

Voici qui est clair: on espère répondre à tout par la convention de Bergara et obtenir une majorité à l'aide de l'enthousiasme qu'elle a fait naître. Si l'on avait agi rapidement, si l'on avait dissous aussitôt après la nouvelle de cette convention, il est probable que l'on aurait en effet obtenu ce résultat; mais à présent que la joie a commencé à s'amortir, que les cortès reposées ont adopté la loi conservatrice des fueros, qu'une prorogation a donné au pays le temps de s'aigrir et de se diviser, peut on espérer une chambre meilleure? c'est au moins douteux.

Les ministres terminent par l'expression de leur dévouement à la constitution de 1837, pour répondre sans doute à l'intention qu'on leur avait prêtée de lui substituer l'Estatuto real. Ils offrent enfin leur tête au jugement des Cortès, malheureusement dans l'état déplorable où est l'Espagne, cette offre pourrait bien n'être qu'une fanfaronade ni une formule oratoire, les clubs, violents et audacieux, s'établissent de tous les côtés et les Cortès, qui se réuniront le 18 février prochain seront élues sous l'impression de la peur et de la colère. La reine, dit-on, a usé de son droit constitutionnel en renvoyant les chambres; on a raison, mais le peuple répond qu'il use de son droit constitutionnel en refusant l'impôt. L'opposition soutient qu'on ne peut invoquer la gravité des circonstances pour exiger l'impôt par ordonnance puisque jamais les chambres ne refuseront l'impôt que dans les circonstances graves, et qu'ainsi l'article de la Constitution deviendrait sans objet. Quant à la nécessité, le parti exalté ne trouve pas que ce soit une raison suffisante pour violer la charte; si l'argent vous était indispensable, dit-il, il fallait le demander aux Cortès actuelles qui, faute de mieux sont l'expression du pays, et l'obtenir aux conditions qu'elles vous imposeraient en vous réservant de consulter après le corps électoral.

Quoiqu'il en soit, Christine joue dans ce moment une grave partie, dans laquelle son trône pourrait bien être l'enjeu; on prétend que des ordonnances vont supprimer bientôt en Espagne, la liberté de la presse et [illegible] la constitution. Cette nouvelle, il est vrai, est de source légitimiste, mais si par malheur elle se confirmait, quelle que [illegible] justice d'une telle témérité, quelle raison donnerait-on pour condamner une victoire que le monde a saluée en juillet 1830 de ses acclamations dans des circonstances auxquelles ressemblent fort, il ne faut pas s'abuser, les événements qui se passent en Espagne—je raconte et ne juge pas.

Le théâtre de la guerre ne fournit pas de nouvelles graves. Espartero occupe à peu près les mêmes positions et l'engagement que je vous annonçais dans ma dernière lettre n'a pas eu l'importance qu'on lui avait attribuée. Aspiroz, officier du général Valdez a remporté un avantage signalé sur l'insurrection catalane et que Segarra, le commandant en chef des carlistes de Catalogne, a envoyé au duc de la Victoire deux députés chargés de négocier une convention semblable à celle de Bergara. Mais ce n'est pas de ce côté qu'est le principal ennemi de l'Espagne et l'on n'apprend rien de Cabrera sinon qu'il persiste dans ses projets de défense.

Avant de traverser les Pyrénées, j'ai quelques mots à vous dire de l'Afrique; nous connaissons depuis quelques jours dans tous ses détails, l'expédition commandée par le Duc d'Orléans et qui avait pour objet de parcourir la route de Setif à Alger par les portes de fer, d'explorer le pays et de montrer notre puissance aux Arabes. Cette promenade militaire, pénible à cause des difficultés du terrain, n'a pas pu avoir été troublée par les populations nomades de ces contrées et le Duc d'Orléans est aujourd'hui de retour à Paris, après avoir rempli une tâche qui n'a pas été sans gloire pour notre année. Elle n'aura pas produit, cependant à ce qu'il paraît, tous les résultats qu'on en attendait et Abdel-Kader notre ennemi éternel, malgré les traités qu'il a été obligé de signer, sollicite incessamment les indigènes contre la puissance française, de telle sorte que nous n'aurons probablement à parler en Algérie, ni la paix, ni la guerre qu'on voudrait; et la France sera obligée de faire constamment avec ses Arabes toute la force de son bras. Je regrette, Monsieur, de ne pouvoir vous donner ici une analyse succincte du travail remarquable de H. Blanqui sur l'état de cette province, mais tous les journaux à peu près l'ont reproduit, et je ne doute pas que vous ne le lisiez avec un vif intérêt.

Je suis forcé, pour renfermer cette lettre dans des limites raisonnables, de passer rapidement sur les événements de notre politique intérieure fort peu importants du reste. Ainsi j'ai presque honte de vous le dire, toute la presse parisienne n'a parlé pendant quelques jours des commentaires de la Quotidienne sur l'An 40 et des fléaux [illegible] de l'opinion, et de ses prédictions. La *Providence* réserve pour cette mémorable date, [illegible] je voudrais pouvoir vous conter en même temps la comédie plaisante à laquelle a donné lieu le voyage à Rome du duc de Bordeaux. Arrivé là sans passeport, comme un collégien en fuite, obligé de se faire passer pour un homme de la suite du duc de Lévi, il a, selon les uns, essuyé un refus d'audience de la part du Pape, selon d'autres, il a été reçu comme catholique et non comme prince. Enfin la presse légitimiste, s'exaltant sur ce beau sujet et se figurant déjà Henry V, débarqué dans un port du Midi, soutenait obstinément que l'opposition et le ministère tremblaient de peur en face d'événements si redoutables, tandis que ceux-ci s'efforçaient dans de longs articles de prouver qu'ils étaient parfaitement rassurés; mais voyez la fatalité; on dit maintenant que le duc de Bordeaux n'est venu à Rome, vous ne le devineriez jamais que pour courir après une chanteuse, ob jet de ses premiers désirs: faites donc tant de bruit pour si peu!

L'attente de l'ouverture des Chambres a soulevé des discussions qui pour sembler plus graves, ne sont pas au fond beaucoup plus importantes, ainsi l'opposition la plus rapprochée du pouvoir discute avec une nouvelle énergie, les chances de vie du ministère et le menace d'une chute prochaine. Il ne faut guère se fier à ces prophéties qui toujours sont d'accord, non pas avec la raison, mais avec les vœux du prophète. Dans l'état de fractionnement où est la Chambre; il est impossible, je crois, de prévoir de quel côté se portera la majorité, quelques députés à peine sont arrivés à Paris et les hypothèses que l'on cherche à bâtir, n'ont vraiment aucune consistance. Depuis long-temps on annonce que le général Schneider se retire et je le vois encore au pouvoir, quelques porcelaines offertes par le Roi à Mr. Guizot ont semblé une preuve de sa rentrée en grâce et pourraient après tout n'être qu'une politesse. M. de Lamartine cherche à *reformer* les 221, et le journal des Débats le seconde, mais cette reconstitution est impraticable puisque quelques uns de ceux qui figuraient dans la phalange ne siègent plus à la Chambre et que d'autres sont au pouvoir. Il faudrait donc, si *une majorité se recomposait avec le programme du 15 avril*, qu'elle s'adjoignît des éléments nouveaux et personne ne peut encore présager cette adjonction. Aussi, Monsieur, je ne vous donne pas tout ceci pour des nouvelles, mais je veux seulement vous faire connaître quel est l'état des partis chez nous.

Pendant ce temps, le ministère ne se lasse pas de nommer les commissions qui étudient les questions administratives et de législation. C'est surtout Mr. Teste qui en fait les frais; celle à laquelle il avait confié l'étude des modifications à apporter dans les lois sur les offices a enfin adopté le principe de leur transmission, telle qu'elle est organisée aujourd'hui. Une autre a été instituée pour fixer les attributions de la Chambre des Pairs; une autre encore, et j'en omets, pour préparer une loi sur la liberté individuelle. Parmi ses membres je dois vous indiquer particulièrement MM. Odilon Barrot et Nicod, de la gauche, Roger (du Loiret) et Bérenger.

Ce dernier qui avait été comme je vous l'ai dit, promu à la dignité de Pairs, a fait à ce qu'il paraît, beaucoup de façon pour accepter la faveur ministérielle. Tout Paris a été informé qu'il refusait obstinément et ce n'est qu'après de longs pourparlers qu'il a cédé aux instances du Cabinet. Il est aujourd'hui Pair de France, mais à son corps défendant.

C'est le 16 décembre que la chambre des pairs doit se former en cour de justice pour juger la seconde catégorie des accusés de mai.

Vous dirai-je quelques nouvelles douteuses ou controuvées comme la grossesse de la Duchesse d'Orléans, la résolution formée par elle de céder au vœu de sa belle-mère et de se convertir à la religion catholique. Le bruit répandu le même jour de la mort du général Jackson, du duc de Wellington qui s'était seulement évanoui et du prince de Metternich, qui n'avait rien eu du tout!

On annonce que la loi qui sera proposée aux chambres pour régler l'impôt sur les sucres stipulera l'égalité de droits sur les produits coloniaux et indigènes qui seront grevés d'une taxe de 45 francs, mais qu'une indemnité sera accordée aux fabricants de sucre de betteraves. Ce n'est pas le moment de discuter ces plans qui cependant ne semblent pas devoir tourner à l'avantage du consommateur.

Les colonies ont encore excité depuis quelque temps un autre genre d'intérêt: vous avez appris le procès intenté à la Basse-Terre, à un maître d'esclaves nommé Amé Noël. Le gouvernement a [illegible] pensé à envoyer à la Guadeloupe, une commission chargée de procéder à une enquête dans l'état de la législation coloniale, mais il paraît que ce projet est ajourné et qu'aucune autre mesure [illegible] prise jusqu'à nouvel ordre, qu'un pourvoi à la Cour de Cassation dans l'intérêt de la loi [illegible].

La cessation des paiements [illegible] grand nombre de Banques [illegible]

Nouvelle trop importante pour que je ne vous entretienne pas de l'effet qu'elle a produit parmi nous. Il n'est pas cependant encore bien possible de l'apprécier dans son ensemble; mais il est permis de dire que ce désastre porte un coup funeste au commerce de Paris et surtout de Lyon qui, en rapport nombreux d'affaires avec l'Union, avait voulu s'affranchir depuis quelques années de l'entremise des commissionnaires, et se trouve plus directement frappé. On ne voit pas chez nous sans une vive inquiétude la voie dans laquelle s'est engagée l'industrie américaine. Il y a dans nos transactions une habitude de sagesse, et de modération qui se concilie mal avec le système de banques. Le négoce et le trafic des marchandises unis aux opérations financières, cette création illimitée de valeurs fictives, et de chiffons de papier qu'on représente rien, nous effraient et nous effraient à bon droit; et cependant la France espère encore que ces crises répétées et fatales qui viennent périodiquement affliger votre commerce seront pour vous une sévère leçon et que vous saurez étudier avec plus de soin les éléments essentiels du crédit public et les conditions auxquelles il faut se soumettre pour provoquer la confiance dans les négociations commerciales. Quelques terreurs toutefois que les nouvelles d'Amérique aient jetées sur nos places, il s'en faut que le préjudice soit aussi grand pour nous que pour l'industrie anglaise et nos négociants ont à se féliciter aujourd'hui de n'être pas engagés aussi avant que leurs voisins dans les spéculations qui avaient votre pays pour théâtre.

Il faut enfin clore cette lettre quelque chose bien encore quelques petites choses à vous dire; j'attendrai donc que les négociations soient plus avancées pour vous parler de l'espérance qu'a le Docteur Bowring de conclure avec l'Union des douanes allemandes un traité commercial avantageux à l'Angleterre et favorable au consommateur puisqu'il aurait pour résultat l'abaissement des tarifs et l'accroissement de la liberté commerciale, complément nécessaire de cette liberté politique et de cette liberté civile que notre siècle a conquise, et je laisserai aux gazettes le soin de vous apprendre que décidément la Reine d'Angleterre épouse le Prince Albert de Saxe-Cobourg Gotha, ainsi qu'elle l'a officiellement déclaré dans un conseil privé. On a été passablement étonné il faut le dire, qu'une tête de la loi salique en lieu de récit de cette royale séance qui renferme toutes les idées sur la majesté et sur nos mœurs. Comment se fait-il que cette jeune Reine n'ait pas craint de dire pompeusement, devant 200 conseillers, ce qu'une jeune personne bien élevée n'oserait dire tout bas à sa famille sans en rougir un peu? Comment faut-il qu'elle prenne un mari, c'est-à-dire un maître dans la vie domestique, pour en faire un sujet, une altesse Royale tout au plus et le dernier de toutes les singulières fiction d'une royauté on consultée!

A. R.

DERNIERES DATES.			
New-York	jan 2	Liverpool	nov 25
Boston	déc 31	Londres	déc 1
Philadelphie	jan 3	Havre	déc 1
Washington	jan 3	Paris	déc 1
Baltimore	jan 3	Bordeaux	déc 1
Charleston	jan 3	Madrid	nov 20
Vera-Cruz	déc 22	Cadix	nov 21
Tampico	déc 29	Havane	jan 11
Mexico	déc 15	Houston	jan 1

COMMERCIAL.

REMARQUES.

Nlle. Orleans, 15 Janvier.

Le calme que nous avons signalé dans notre dernier rapport continue à régner; et on ne doit pas s'attendre de sitôt à une grande amélioration. Nous n'avons aucun avis de l'Ohio, et ce fait confirme les craintes que nous avions que la navigation ne fut fermée. Tant que cet état de choses durera, tant que les communications avec les marchés de l'intérieur ne reprendront pas, nous ne pouvons espérer aucune grande amélioration dans l'état de notre marché.

COTON—Arrivé depuis le 10 court., Louisiane et Missisipi 19675 balles; Tennessee et North Alabama 618; Arkansas 271, Floride 100, Texas 297, en tout 13961 balles. Il a été expédié dans le même espace de temps à Liverpool 8135 balles, au Havre 4159, à la Havane 278, à New York 1282, en tout 10774 balles, ce qui augmente le stock de 3187 balles et le réduit à 105143 balles, y compris celles à bord de navires qui n'étaient pas expédiés le 14 courant.

Les opérations de coton se sont élevées, samedi, à 3,500 balles à des prix qui n'ont pas beaucoup varié de nos cotes précédentes.

Nous avons reçu dimanche, par la malle, les nouvelles apportées d'Europe par le Burgundy et le Louis Philippe: l'effet qu'elles ont produit sur notre marché a été peu favorable, les acheteurs n'ayant pas opéré au Havre depuis les derniers avis que nous avions reçus de ce port, Lundi il s'est vendu tout au plus 1800 balles, à des prix indiquant généralement une tendance à la baisse pour les basses qualités. Hier cependant il y a eu plus de demandes et 3500 balles ont changé de mains mais les prix des basses qualités ont toujours penché en faveur des acheteurs, pas assez toutefois pour que nous altérions nos cotes. Les belles qualités se sont bien soutenues, et elles sont, comparativement aux autres, fort rares.

Les ventes dans ces trois derniers jours se sont élevées à 6900 balles, dont voici quelques détails: Louisiane et Missisipi 600 à 8 3/8; 32 à 7 1/4, 107 à 8 9/16; 23 à 8 3/8, 179 à 9; 53 à 7 1/2; 473 à 8 3/8; 421 à 10; 50 à 9 5/8; 25 à 7 1/4; 102 à 7 5/8; 61 à 9; 22 à 8 3/4; 75 à 8 1/4; 15 à 8 1/2; 16 à 7 3/4 et 10 3/8; 3379 à 10 1/2; 307 à 7; 380 à 8 1/8; 70 à 8 1/4; 350 à 9 et 10 1/4; 150 à 8 1/2 et 9 1/2; 23 à 8 3/4; 19 à 9; 101 à 9 1/4; 403 à 8 1/2.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

Ordinaire	6 1/4 à 7	Louisiane et Missisipi
Mitoyen	7 1/4 à 8	
Beau	9 à 9 1/2	
Bon beau	10 à 10 1/2	
Bon et fin	11 à [illegible]	

ETAT DU COTON.

1839—1 Oct. En main			15821
Reçu les trois derniers jours	13961		
précédemment	349150	363111	
			378932
Exporté les trois der. jours	10774		
précédemment	263018	273792	
En main			105143

TABAC.—Nous n'avons eu aucun arrivage de tabac depuis le 11 courant; le marché est donc resté dans le même état, c'est-à-dire entièrement dépourvu, à l'exception de quelques parties de la vieille récolte qui ne s'élèvent pas à plus de 100 boucauts, et pour lesquels les détenteurs ne peuvent pas obtenir des offres satisfaisantes. Il a été expédié depuis le 11 boucauts pour St. Thomas 24 boucauts, pour New York 52 boucauts.

ETAT DU TABAC.

1839—1 Oct. En main			962
Reçu les trois derniers jours			
précédemment	381	381	
			1343
Exporté les trois der. jours	66		
précédemment	711	777	
En main			566

SUCRE—Louisiane. La levée est mieux approvisionnée, quoique le stock ne soit pas abondant; mais les demandes sont extrêmement limitées et les transactions sont encore bornées à de petites parties. Si nos premières cotes, qui sont de 4 à 5 cents. Nous ne connaissons qu'une seule vente sur une habitation—un lot de 500 bbls à 4 1/2 cts. Les sucres Havane n'ont pas varié; mais il n'y a pas de demandes.

MELASSE—Ventes de petits lots sur la Levée, en barils, de 21 à 22 cents le gallon. Cet article reste languissant sur plantation. Nous signalons des ventes s'élevant à 55,000 gallons, de plantations, pris de la ville, à 16 cents.

FARINE—Dans notre revue de samedi dernier, nous avons dit que le marché était calme, les qualités supérieures cotées à $5 25. L'approvisionnement s'est augmenté de plus de 6000 barils, arrivés sur ces lanes les prix ont baissé. Lundi, quelques acheteurs pour réexportation ont opéré; les ventes se sont élevées à près de 4000 barils, au prix de $5, pour comptant, quelques lots, à $5 1/2 à 60 jours. Ces ventes et la crainte que la navigation de l'Ohio ne soit de nouveau fermée, ont fait hausser les prétentions des détenteurs à $5 25. N'ayant aucune vente à signaler à ce prix, nos cours restent de $5, à $5 1/2 pour qualité superfine.

LARD.—Toutes les descriptions de cet article sont incessamment calmes, et il n'y a quelques demandes que pour de petites parties pour la consommation auxquelles les demandes sont bornées; c'est dans ces ventes seules que nos cotes peuvent être obtenues. Nous cotons les jambons enveloppés de 10 1/2 à 11 cents, plats côtés de 7 1/2 à 8; épaules de 6 à 7 cents.

SAINDOUX—Il n'y a pas de demandes pour cet article si ce n'est pour de fortes petites parties qui sont encore soumises à une légère baisse. Nous cotons cet article à 9 cents la livre.

PORC—Le mess est mieux demandé, et les ordres des habitans sont principalement pour cette description. Les prix cependant restent les mêmes, savoir: $12 00; M. O. $12. Le prime est moins abondant et se maintient à $11; P. O. $10. Nous signalons une vente de 105 barils de porc clair à $14 50.

CHAUX—Peu d'arrivages; les prix ont baissé; on obtient aujourd'hui de $1 25 à $1 37 1/2 par baril.

GRAINS—Le stock de mais diminue; mais l'absence de toute demande a opéré une nouvelle baisse. Nos cours sont: mais, 58 cents le boisseau; avoine, 37 1/2 c.

CAFE—Aucun changement pour les Havane et Rio, dont se compose tout le stock. Point de demandes, cours de 11 à 11 1/2 cents pour ces deux qualités.

SEL—Arrivages de Liverpool, direct, d'environ 5000 sacs. Vente d'un lot de 2000 sacs à $1 50. Une nouvelle cargaison de 5000 boisseaux a été reçue hier.

WHISKEY—Les arrivages reçus et l'absence de toute demande ont causé une nouvelle baisse. Cincinnati rectifié de 39 à 40 cents le gallon.

PLOMB—Aucune transaction; cours purement nominal. Nous n'avons à signaler aucun arrivage.

RIZ.—Nous avons reçu de Charleston, une cargaison de 275 tierçons. Les prix ont baissé; la demande est presque nulle. Nos cours sont de $4 25 à $4 50 le quintal.

CHANGE.—La demande pour des traites sur l'Angleterre s'est modérée; le papier de commerce commande 9 à 10 pour cent de prime; celui des banques 10 à 10 1/2. Des transactions assez importantes ont eu lieu en change sur France de 5f. 20c. à 5 22 1/2 pour traites sur le Havre et à 5 25 sur Marseilles, payables à Paris. La demande se maintient. On a remarqué une grande activité dans le change à l'intérieur depuis samedi dernier, il s'est fait beaucoup d'affaires: papier à 60 jours au pair, à 30 jours 1 pour cent de prime; à 5 jours de vue, à 3 pour cent; à vue, à 3 1/2 pour cent. Quelques transactions ont eu lieu en change sur Amsterdam, que certains acheteurs ont préféré comme remises au nord, au prix de 40 1/2 pour florin.

CHANGE.

Sterling	9 1/2 à 4.88 p. c. prime
France	5 20 à 5 22 1/2
New-York, 60 jours de vue	au pair
Do (à 30 jours)	1 pour cent prime
Do. (5 à 15 [illegible])	à 3 p. c. escompte
Boston, (30 [illegible])	pair à 1 p. c. esc.
Philadelphie, [illegible]	pair à 1 p. c. esc.

Correspondance du North American de Philadelphie.

New-York, 3 Janv. 4 heures après midi.

La [illegible] devait nous arriver aujourd'hui par la [illegible] du matin de Philadelphie, et nous ne l'avons [illegible] reçue qu'après midi. Nous avons un [illegible] vent de Nord, plusieurs vaisseaux sont prêts à [illegible] ou trois l'ont essayé ce matin; ils ont été [illegible] par les glaces. Hier est arrivé le paquebot Geo. Washington, il mouilla dans la Baye inférieure; mais il n'a pu gagner la ville. Il en est de même de plusieurs autres vaisseaux qui ont pu prendre un bon mouillage, mais que le vent et la glace empêchent d'arriver à la ville.

La tempête de samedi dernier a fait beaucoup de mal dans l'Est, presque autant, et je m'en rapporte aux papiers de l'Est, qu'aucune des tempêtes précédentes.

Le paquebot du 1er janvier pour le Havre, *Utica*, retenu jusqu'au 8, ne partira pas avant le 8.

Les traites sur l'Angleterre sont aujourd'hui de 7 à 7 1/2 de prime; les traites 1re valeur sont offertes à ce dernier taux. Traites sur Philadelphie à 7 1/2; sur le Sud le change est en quelque sorte plus avantageux sur la Nouvelle-Orléans 6 1/2 à 6.

Le steamer de Boston vient de nous apporter deux malles. Il n'est question que de tempêtes. Les pertes à Gloucester, Cap Cod sont évaluées à $50,000; magasins, marchandises, tout a été emporté. On ne parle d'aucun bâtiment de Philadelphie ni d'aucune vie de perdue.

VENTE D'ACTIONS.
Philadelphie, 2 janvier.

100 actions Banque des Etats-Unis		[illegible]
50 do	do	[illegible]
10 do	do	[illegible]
500 Bons de la Cité, 5 pour cent 1846		[illegible]

PRIX-COURANT DE LA HAVANE,
Samedi, 4 Janv. 1840.

PROVISIONS.	
Morue [illegible]	[illegible]
Harengs salés	[illegible]
Bœuf No. 1 et 2 Prime et Mess	[illegible]
N. York & Boston	[illegible]
Fumé	[illegible]
Beurre américain jaune	[illegible]
d'Europe	[illegible]
Chandelles moulées	[illegible]
Blanc de Baleine	[illegible]
Fromage américain	[illegible]
Allemand	[illegible]
Morue	[illegible]
En baril	[illegible]
Mais en grain	[illegible]
Farine de Philadelphie et Balt.	[illegible]
N Orléans	[illegible]
Jambons d'Europe	[illegible]
Américains	[illegible]
Maquereaux No. 1	[illegible]
Huile française	[illegible]
Espagnole	[illegible]
Porc [illegible]	[illegible]
N O [illegible]	[illegible]
Pois	[illegible]
Farine de Louisiane	[illegible]
Pommes de terre	[illegible]
Raisins de Malaga	[illegible]
Riz	[illegible]
Savon Castille	[illegible]
Saindoux	[illegible]
Tabac du Kentucky en boucauts	[illegible]
Thé de gunpowder	[illegible]
Vinaigre [illegible]	[illegible]
Eau-de-vie [illegible]	[illegible]
Cognac	[illegible]
Genièvre de Hollande	[illegible]
d'Allemagne	[illegible]
[illegible]	[illegible]
Eau-de-vie Espagnole blanc	[illegible]
Teneriffe en quarts	[illegible]
Vin de Bordeaux	[illegible]
en caisses	[illegible]
Marseilles	[illegible]
Vin de Catalogne	[illegible]
Champagne	[illegible]
EXPORTATIONS	
Aguardiente en tafia	[illegible]
Cochenille en grain	[illegible]
Café 1re qualité	[illegible]
2de et 3de do	[illegible]
Triage	[illegible]
Miel	[illegible]
Indigo en [illegible]	[illegible]
Bois de teinture, Campêche	[illegible]
Mélasse par barillets 64 gal.	[illegible]
Sucres blancs Havane	[illegible]
blanc seul	[illegible]
brun seul	[illegible]
jaune	[illegible]
Cigares	[illegible]
Tabac des lieux le meilleur	[illegible]
Cire blanche	[illegible]
jaune	[illegible]

CHANGES.

Sur Londres	[illegible]
Sur les Etats-Unis	[illegible]
Nouvelle-Orléans	[illegible]
Espagne	[illegible]
Paris	[illegible]

FRET

Baltimore	[illegible]
Hambourg & Brême	£1
Grande Bretagne	£1
Cowes et un marché	[illegible]
France	80 p. ton.
Méditerranée	[illegible]

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Navire Senator, Pike, Liverpool, L H Gale
Oconee, Knight, New York, Stetson & Avery
Barque Iris, Lunch, Havre, J B Byler
Brick Porpoise, Jordan, Havane, J C Jenkins
Albano, Stackpole, Boston, S & J P Whitney
Goel. Seminole, Thompson, Matanzas, R Groning & co
Perseverance, Holton, Mobile, capt
Ulysse, (Esp.) Maristany, St. Thomas, J Robert & co
Steamer Vandalia, Smith, St. Louis, capt

ARRIVES

Bateau de remorque Chickasaw, Starke, de la passe N. E. avec les bricks Bilbil et Veracruzana. Il a laissé beaucoup de batimens en dehors de la passe et dans la rivière.

Bateau de remorque Mohican, Hutton, des Passes, ayant mis en mer les navires Rochester, Ponice et le brick Laurent & Fanny; il a amené dans le port les navires Norway, Eliza & Susan, la barque Lucretia et le brick Cazenove. Laissé la passe N. E. le 13 courant, à 9 heures p. m. annonce que le navire Alabama et plusieurs autres étaient en dehors de nouveau en rivière.

Bateau de remorque Tiger, Brebé, des Passes, ayant mis en mer les navires Persian, Olive & Eliza, Lyons et Franklin—il a amené dans le port les navires Yazoo, Alabama, les barques Guilnare, Burlington et la goel. Experiment. Laissé la passe N. E. le 13 courant, à 6 heures p. m. Cinq navires en la barre, entre les Pautrac et Kentucky à la barre S. O. et neuf autres à l'ancre en dedans, tous pour les dehors.

Bateau de remorque Shark, Martin, de la Passe S. O. ayant mis en mer le navire Marmora et les barques Edinburgh et Highlander—il a amené dans le port les navires Kensington, Lucy, Chs. Henry, et le navire Thomas Coney, et à la poudrière le brick Treaty. Laissé la passe S. O. le 13 courant, à 6 heures p. m. Navire Robert Pulsford à l'ancre en dehors de la barre.

Navire Chs Henry, Smith, en 25 jours de Boston, au capitaine.

Navire Yazoo, Trask, de New York, (31 jours) à Fosdick & Ramsey.

Navire Alabama, Berry, en 16 jours de New York, à A Cohen.

Navire Kensington, Curtis, en 19 jours de N. York, à P Laidlaw.

Navire Eliza & Susan, Proctor, en 28 jours de Philadelphie, au capitaine.

Navire Norway, Eldridge, en 5 jours de la Mobile au capitaine.

Navire Persian, Pepper, en 10 jours de la Martinique, sur lest au capitaine.

Barque Lucretia, en 28 jours de Portland, Me au capitaine.

Barque Guilnare, Wheatliner, en 25 jours de Boston, au capitaine.

Barque Burlington, Hatch, en 25 jours de Boston, au capitaine.

Brick Treaty, Dunton, en 21 jours de Philadelphie au capitaine.

Brick Cazenove, Moore, en 26 jours des Iles Turques, au capitaine.

Brick Vera Cruzana, (Esp.) Oujey, en 10 jours de la Havane, à R Groning & co.

Brick Bilbil, Snow, de Port au Prince (22 jours) au capitaine.

Sloop Thos. Conley, en 4 jours de Franklin, Attakapas, à Hall & Bein.

Goel. Experiment, Bousquet, en 12 jours de Tabasco, à J M Caballero.

Goel. Wm. Henry, Riddle, de Puerto Cabello (23 jours) par la voie de Bonaire.

Sloop Trader, Eaton, de la Mobile, au capt.

Navire à vapeur Natchez, Swiler, en 76 heures de la Havane, à Van Wyck & co.

Steamer Jno Jay, Mason de Little Rock, avec du coton, &c.

Steamer J. Dupré, Gordon, de Baton Rouge, avec du coton, &c.

Steamer Naome, Taylor, de Cincinnati, avec un chargement de farine, &c.

Steamer A. M. Phillips, Phillips, de Randolph, avec du coton, &c.

Steamer P. Phillips, Hunter, de Vicksburg, avec du coton, &c.

MEMORANDA.

Le brick Cazenove rapporte que le 31 déc. à 3 jours de route du cap St. Antoine, il a été assailli par une violente tempête du Nord Ouest, par suite de laquelle il a eu toutes ses voiles déchirées. La tempête était alors très forte, et le batiment a essuyé un coup de mer, [illegible] longitude 87. Est. [illegible] complètement pourvu par le pilot boat Liberty de la Mobile, et a encore reçu la même faveur de la goel. Belle, le 8, en dehors de la passe N. Est.

Il y avait, le 12 courant, tant en dehors de la Balize que dans le Mississipi, un grand nombre de batimens en entrant, parmi lesquels sont le United States, le Humfreyshire; ainsi que quelques autres trois-mâts. Le brick Oberon, de Malaga pour ce port, a perdu ses deux mâts de misaine le 1 courant, lat. 23 15 long. 59 15.

Hélé le 23 déc. lat. 21 long. 81 30, navire anglais Acadie, de Liverpool pour la Mobile. Il avait 62 jours de mer et tout allait bien à bord.

Le navire à vapeur Natchez a passé la barre N. E. le 11 courant, à 7 heures a. m. Il rapporte qu'il y avait 5 à 6 navires sur la barre et une barque en dehors.

Arrivés d'ici à la Havane le 10 janv. brick Esperanza, Guardiola, brick Victoria, Pujol.

Arrivé d'ici à New York, le 1 janv. navire Mississipi.

Norfolk, 1er. janv. La goelette Mobeska, Collins, de la N. Orléans pour Richmond, est entrée dans la rivière St. James.

Hélé le 2 janv. lat. 29, long. 75, brick Sisters en 11 jours de Philadelphie pour la Mobile, il n'en son pont totalement balayé durant le dernier coup de vent qui s'est fait sentir, et il relâchera probablement à Nassau pour se faire réparer.

Hélé le 6 janv. lat. 20 30, long. 85 15, brick Harriet Brainard, parti d'ici pour Baltimore.

Le navire Alabama capt. [illegible] jeté l'ancre en dehors de la passe N E, dans la matinée du 10 courant; mais il n'a pu trouver de bateau de remorque.

Le steamer Phillips, parti de Randolph le 7 du courant nous apprend que le temps s'y modifiait. Il porte en outre la nouvelle que le 10 du courant, le steamer Western s'était frappé contre un chicot flottant (snagg) et avait coulé bas vis-à-vis Helena.

Le steamer Belle, parti d'ici pour St. Louis, a pris feu à 80 milles environ au dessous de St. Louis au moment où il s'y était arrêté. Une grande quantité de poudre qui se trouvait à bord, s'enflammant, causa une explosion qui mit le bateau en pièces. Il n'y a eu qu'une personne de tuée.

AU PUBLIC.

Nous, soussignés, certifions que dans l'affaire qui a eu lieu entre Mr. Geo O. Hall et Mr. R. T. Palfrey, nous avons agi comme les seconds de Mr. Palfrey; que la provocation de Mr Hall avait été acceptée; et que les arrangements préliminaires avaient été fixés avec ses amis pour la rencontre qui devait avoir lieu, mais que dans cet intervalle, les deux adversaires furent arrêtés et mis sous caution. Les amis de Mr. Hall proposèrent alors de traverser le Lac et de terminer ce différend dans un Etat limitrophe; nous rejetâmes cette proposition.

RALPH HUBBARD,
FRED. WILKINSON.
15j

DECEDE—Hier soir, Nathaniel Clark Livermore, âgé de 26 ans. Ses amis, ainsi que ceux de son frère, Marshall Livermore, sont invités à assister à ses funérailles. Le convoi partira à 4 heures, de l'encoignure des rues Grands Hommes et Espagne.
Nlle. Orléans, 15 Janvier 1840.

Nous sommes autorisés à annoncer que Mr. Frederic Buisson à la requête d'un grand nombre de ses concitoyens, se porte candidat à la place de Maire. Il recevra le vote de nombreux partisans. 27d

Monsieur l'Editeur,
Veuillez annoncer dans votre estimable journal que le COLONEL CHS. CUVELLIER, cédant aux vœux exprimés publiquement par un grand nombre de ses concitoyens est candidat pour la Mairie à la prochaine élection.
21 déc— VOX POPULI.

Messieurs les Editeurs,
Ayez la bonté d'annoncer Mr. JOSEPH KENNEDY, comme candidat pour maire de la ville, à la prochaine élection, et il sera soutenu par
UN GRAND NOMBRE DE VOTANS.

Nous sommes autorisés à annoncer qu'à la demande d'un grand nombre des citoyens des trois municipalités, M. WILLIAM FRERET, a consenti à se présenter comme candidat à la place de maire à la prochaine élection.

Messieurs les Editeurs,
Vous êtes priés d'annoncer dans votre estimable journal que LOUIS U. G'AENNIE, Esq. sera soutenu comme maire à la prochaine élection et qu'il obtiendra les votes des
1ère, 2de et 3me MUNICIPALITES.

Compagnie d'Assurance de l'Ouest contre le feu et les risques de mer.—Nlle. Orléans, 13 Janvier. Les directeurs ont déclaré ce jour un dividende de 10 pour cent sur le fond capital de la compagnie, sur les profits durant les derniers six mois, et qui sera payé aux actionnaires ou à leurs représentans légaux, lundi, 20 courant.
15jan L. MATTHEWS, président.

ASSOCIATION DE CHARITE DES POMPIERS DE LA NLLE. ORLEANS. L'assemblée du quatrième quartier tenue le 11 courant, ont été élus pour servir comme membres du comité de secours pendant l'année:
MM. E. WELLS, Président,
W. KENNYON,
ROBT. BARCLAY,
F. MALHEISON,
J. HOEY.
15 jan THOMAS LAGAN, Sect.

COMPAGNIE D'ASSURANCE ATLANTIQUE—Nlle. Orléans 13 Janvier. A une assemblée annuelle pour l'élection des directeurs de l'année suivante, ont été élus:
F. W. SCHMIDT,
P. O. SORBE,
C. KOHN,
ALEX. GORDON,
JAMES B. BEIN,
HUGH WILSON,
A. PARKER,
C. CLEGG,
J. C. MAGOFFIN,
15j—10 CHA. BRIGGS, secrétaire.

LANCIERS D'ORLEANS. La compagnie sortira à pied en grande tenue d'hiver, lundi prochain à 7 heures du soir, et se réunira à la Bourse St. Louis. On recommande aux membres de la compagnie d'être ponctuels.
Par ordre de l'officier commandant,
15 jan LECOUR DE BILLOTE, Maréchal des Logis chef.

A VENDRE—Une Harpe magnifique à double mouvement, de Pleyel, et aussi beaux rideaux de salon, tapis, tables rondes, sofas, &c. S'adresser au No 170, rue du Canal. 15 jan—6

UN jeune homme sachant le français, le russe et l'allemand, désire se placer comme commis ou surveillant dans une habitation. Prendre des renseignemens près de M. Moni, curé de la cathédrale, ou près de l'aumônier des dames Ursulines. 15 jan—3

MONTRES FRANÇAISES ET ANGLAISES ET BOITES A MUSIQUE. Le soussigné a un superbe assortiment de montres françaises et anglaises et de boîtes et cartels à musique qu'il offre à vendre à des prix très modérés, savoir: montres anglaises à patent, du duc de Breguet, à ancre, secondes indépendantes, montres à répétition, or, argent et chrysocale, boîtes et cartels à musique de 2, 3, 4, 5, 6 et 8 airs.
15 jan—6 J. STEIGER, No. 26, rue de la Douane.

EXTRAIT COMPOSE DE SALSEPAREILLE ET DE BAUME DE COPAHU. PAR THORN. Et approuvé par la Faculté de Médecine. REMEDE positif et infaillible pour gonorrée, rétrécissements de l'urètre, douleurs du dos et des reins, pollutions nocturnes, éruptions scorbutiques, &c, &c, &c.
En offrant ce remède au public le propriétaire se réfère aux nombreuses recommandations qu'il a reçues des principales facultés médicales de l'Europe. Le Baume de Copahu a perdu beaucoup de son crédit par son goût désagréable et les inconvéniens attachés à son emploi. L'analyse a conduit l'inventeur à porter qu'en le concentrant ce médicament serait administré avec plus de fruit que dans son état naturel. Chacun des ingrédiens dans la composition de ce remède ajoute à la vertu des autres et produit des effets surprenans, et les praticiens. Ils opèrent d'une manière vraiment étonnante en surpassant en même temps toutes les espérances qu'on avait pu concevoir, et pourrait être administré avec un avantage égal dans toutes les périodes de la maladie. Les plus grands médecins, les plus fameux chirurgiens de l'époque actuelle ont exprimé leur assentiment en faveur de la sal-sapareille, pendant que son usage dans les hôpitaux et autres établissements publics a démontré, sur la plus large échelle. C'était un remède favori du célèbre docteur Abernethy dans toutes les affections vénériennes, dans les vieilles éruptions enracinées qui annoncent d'un dérangement dans les fonctions digestives. Le remède ayant été soumis à l'examen des hommes les plus distingués, de la faculté et après avoir été éprouvé dix sur. ils ont manifesté leur satisfaction touchant l'efficacité extraordinaire qu'il a eue produite dans leurs mains. Leurs observations, après avoir été testées et éprouvées. Il est préparé par S. R. Thorn chimiste de Londres, dont les seuls agents à la Nouvelle Orléans sont MM.
15 jan—1m SICKLES & co., 40, rue du Canal.

GRAINES FRAICHES DE JARDIN. J. C. Gallay, marchand grainier fleuriste et pépiniériste, rue Condé, no. 81, près St. Philippe. Nlle. Orléans, vient de recevoir de Bordeaux par le Tafna, un assortiment général de graines de la dernière récolte, expédiées par M. A. Pécoade cultivateur et marchand de graines, près de Bordeaux, qui est renommé pour la qualité de ses produits. Le sieur Gallay aura toujours à vendre un assortiment d'arbres fruitiers et plantes d'ornement. 15j—3m

ETABLISSEMENT D'HORTICULTURE. E. Fourneret ainé et Rietsch pépiniéristes, Paroisse St. Charles, habitation de M. Louis Labranche ils offrent à vendre un grand assortiment d'arbres fruitiers, tels que poiriers, pommiers, pêchers, abricotiers, pruniers, une collection de roses et de diverses plantes et arbres d'ornement. 35,000 Abonis Multicaulis. S'adresser à Ch. S. Schoenbuerger, pharmacien, no. 111 Vieille Levée. 15j

CAFE ET BOULANGERIE A VENDRE. La maison du terrain et la vente du fond établi à l'encoignure des rues Tivoli et Canal, les baux deux années à courir à partir du 1er janvier 1840, à des conditions avantageuses. Le terrain fonds contient de grandes améliorations, et est un bon emplacement pour magasin d'épiceries à cause du voisinage de Nashville. S'adresser pour plus amples renseignements au domicile. 15 jv—3

ON demande à acheter des billets de Pensacola. S. HEATH & Co. 95, Camp.

SEPT caisses de hardware à vendre, à l'on compte. A. L. LEVY, 11 rue Conti. 15 jan

SACS EN PILES—[illegible] sacs en piles à vendre par S & J P WHITNEY, 73 Camp.

MUSCADE—[illegible] à vendre par ALLAIN & TREMOULET, 11 Conti.

SUCRE—[illegible] ALLAIN & TREMOULET, 11 Conti.

TABAC—10 caisses tabac supérieur de Virginie à vendre par C. S. HARRISON, 21 rue Poydras.

INDIGO—[illegible] balles indigo de Caracas à vendre. R GRONING & c.

JAMBONS—[illegible] livres jambons, cotes et barils whiskey, 100 do farine, à vendre par C. S. HARRISON & co. 21 rue Poydras.

INDIGO—40 caisses indigo Guatemala, 200 barillets blanc de plomb de Philadelphie 1000 barillets clous à vendre par C. S. HARRISON 21 rue Poydras.

CAFE de la Havane [illegible] à vendre par S B FIELD, 72, Bienville.

BLANC DE PLOMB, &c—28 barils, 200 cuivres. 1 balles de 50 paires couvertures et 3 pointes à vendre par 15j S. HEATH & co.

HABILLEMENS—250 ballots habillemens assortis américains pour la saison, à vendre par 15jan ANDREWS & BRO, 50 rue du Camp.

THE, SAVON, etc. 50 caisses et 13 do thé Impérial et poudre à canon; 100 do savon de Manchester, no. 4, 100 do confits au vinaigre, 10 surons indigo, 3 caisses en gros morceaux, à vendre par J. B. FIELD, 13, Bienville.

CAFE—3000 sacs café du Rio, de qualité supérieure, 10 caisses sucre en pain de Boston, à vendre par GEO. GREEN & BROTHER, 26, rue du Camp. 15 janv

TABLETTES EN IVOIRE. Un lot considérable de tablettes d'ivoire, d'écailles, et de nacre, et aussi un magnifique assortiment de boîtes à cartes en ivoire, en écaille, et en nacre, à vendre par DAVID FELT, 21, rue de Chartres. 15j

CLOUX—500 barils, à vendre par WOOD & SIMMONS, 80, rue des Magasins.

MAQUEREAUX, &c—20 barils maquereaux no. 1, 25 do no. 2, 80 barils, 3 10 barils poisson mariné, 1 barils poisson armé, 1 barils langues de bœuf, à vendre par J H ASHBRIDGE, 65, Commune. 15 jan

SOULIERS—15 caisses souliers de femmes et d'enfans, 25 caisses chapeaux de laine, 70 douzaines chaussons de laine, le tout pour la compagnie, à vendre par FROST & co. 8, rue de la Douane.

DOUBLONS ESPAGNOLS—1000 doublons espagnols, à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co. 26, rue Bienville. 15 j

TOILE ET CORDES D'EMBALLAGE du Kentucky, à vendre par SAMUEL BELL, 89, rue des magasins.

OIGNONS ET BETTERAVES—20,000 cordes d'oignons et 20 paniers betteraves, à vendre par JOS. H. ASHBRIDGE, 65, rue de la Commune. 15 jan

BRIQUES—20,000 bonnes briques, débarquant de la goelette Martha, à vendre par JOS. H. ASHBRIDGE, 65, rue de la Commune. 15 jan

FARINE—1500 bbls farine; 200 barillets graisse en feuilles; 200 bbls whiskey rectifié, à vendre par G. DORSEY, 41, Nouvelle Levée. 15 jan

A VENDRE—Encre bleue inaltérable de Sylvester en bouteilles de pierre de 4, 8, 16 et 32 onces; Calophane transparente; savon français de toilette, supérieur à tout autre pour la barbe, à vendre par POLLARD & GREEN, 29, rue de Chartres. 15 jan

SUCRE—100 caisses sucre blanc de qualité supérieur, à vendre par KOHN, DARON & Co. 29, rue Bienville. 15 jan

BRODEQUINS, Bottes, Souliers, &c—70 caisses actuellement en débarquement du navire Junior, comprenant un assortiment général, à vendre par 15jan FROST & co, 8, rue de la Douane.

AVIS AU PUBLIC. LES fournitures de bureau du choix le plus distingué et telles que peuvent les désirer, les comptoirs et les négocians de la ville et de la campagne, les cavaliers et les dames, sont maintenant à l'examen du public, au magasin de fournitures de la Nouvelle-Orléans, tenu par Mrs.
15 jan NORMAN STEEL & Co. 14, Camp.

A VENDRE—3000 sacs de deux boisseaux sel des Iles Turques.
200 sacs sel de Liverpool, fin et commun.
Le soussigné aura toujours à vendre sel de Liverpool et des Iles Turques, fin et commun en lots au gré des acheteurs. E. P. JENKINS, ens. Poydras et Magasins.

CONFITS AU VINAIGRE—200 caisses confits au vinaigre en gallons, demi do et quarts do; poivre de Cayenne; poudre de Carry; sauce poivrée et catsup de tomates; 6 pipes genièvre; 60 barils vinaigre de cidre; 2000 gallons huile purifiée, à vendre par G. BEDFORD & BECK, 21, rue de la Douane. 15 jan

ALUM &c.—75 bls alum de Baltimore; 50 do sel d'epsom; 25 do huile de vitriol; 25 sulfate de quivre; 25 do blanc de céruse; 10 grands cruches en pierres; 100 bouteilles madère; 100 barrillets blanc de plomb; 300 do peintures colorées, 20 barriques huile de lin; 10 do huile de spermaceti, 10 do huile de baleine; 30 barriques huile de pétrole; 40 barriques (sandlers) teinture; 20 barriques salpêtre; 500 caisses carreaux de vitres; 15 barriques huile de castor, à vendre par JARVIS & ANDREWS,
Marchand de médecines, peintures et huiles, encoignure des rues de la Commune et de Tchoupitoulas. 15j

POUR CINCINNATI & LOUISVILLE—Le Steamer GEN. SCOTT, Capt. E. T. Dustin, partira pour les ports ci-dessus et ports intermédiaires, aujourd'hui 15, à 4 heures après midi. Pour fret ou passage s'adresser à bord, extrémité de la rue Poydras, ou à SAMUEL BELL, 89, rue des Magasins. 15j

POUR FRANKLIN, (Attakapas)—Le brick ENERGY, capitaine Widgeon, partira demain. Pour fret ou passage, s'adresser à bord en face les bâtiments triangulaires, ou à
15jan WOOD & SIMMONS, 80 Magasins

POUR NEW YORK—Le brick GROWLER, capitaine Ulmer, sera expédié sous peu. Pour fret de 100 balles de coton ou passage, s'adresser à S & J P WHITNEY, 73, Camp. 15 jan

POUR NEW YORK—La goëlette PROXY, capitaine Jamerson, partira sous peu. Pour fret sur le pont ou passage, s'adresser à S & J P WHITNEY, 73, Camp. 15 jan

POUR LE HAVRE—Le navire TALMA, capitaine Cafiol, partira sous peu de jours. Il peut recevoir encore 200 balles de coton. S'adresser à F. PERRET, 59, rue Toulouse. 15jan

POUR APALACHICOLA—La belle goelette S PHILLIPS, Capt. Baillie, ayant une partie de son chargement d'engagé, partira incessamment. Pour fret ou passage s'adresser à bord au mouillage Playtine, ou à WOOD & SIMMONS, 80, rue des Magasins.

POUR BOSTON—Le navire HANOVER, doublé en cuivre, capitaine Martin, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à S. & J. P. WHITNEY, 73 Camp. 15jan

A FRETER—Le brick neuf TACON, capitaine Welsh, pouvant prendre un fret de 1800 barils de farine, prendra un chargement pour un des ports du nord. S'adresser à 15j CUCULLU, LAPEYRE & co.

A FRETER—Un beau brick doublé et chevillé en cuivre pouvant porter 2800 barils. S'adresser à J H ASHBRIDGE, 65, Commune. 15 jan

A FRETER—La goëlette fine voilière MARTHE, capitaine Basset. S'adresser à J H ASHBRIDGE, 65, Commune. 15 jan

AVIS—Le steamer COLUMBIA, ayant passé par les rapports pour être de nouveau de toute, le public est respectueusement informé qu'il n'est plus maintenant au pouvoir des personnes mal intentionnées d'empêcher son départ aux jours fixes comme précédemment, et qu'il va reprendre ses voyages avec sa ponctualité accoutumée.
15 jan SMITH & VOORHEES, Agent.

JE soussigné, Hermogene Cantrelle, nommé par Mr Lucien Hermann, Notaire Public, pour être présent et voir déposer dans la roue qui doit servir au tirage de la Grande Loterie de Propriétés foncières dont Messrs. Schmidt et Hamilton sont directeurs, les numéros de la dite Loterie, certifie par les présentes, que j'ai assisté comme témoin, au dépôt de chacun des numéros, qui a été fait aujourd'hui dans la dite roue, et que les dits numéros ainsi déposés, ont été préalablement exposés aux regards du public.
Numéros déposés, jusqu'à ce jour, 34,100.
Nouvelle Orléans, 14 janvier, 1840.
15 jan (Signé) H CANTRELLE.

JE soussigné, Lucien Hermann, Notaire Public, certifie par les présentes que Mr. Hermogene Cantrelle a été nommé par moi, pour assister comme témoin au dépôt des numéros dans la roue qui doit servir au tirage de la grande Loterie de Propriétés foncières dont Messrs. Schmidt et Hamilton sont directeurs, et qu'après avoir fermé la dite roue et y avoir apposé mon sceau, j'en ai pris la clef pour être gardé par moi jusqu'à la prochaine ouverture de la dite roue.
Nouvelle Orléans, 14 janvier, 1840.
15 jan LUCIEN HERMANN, Not. Pub.

Tirage Officiel de la grande loterie d'Etat, Classe 81 pour, 1839.
11 58 15 86 71 41 41 69 33 73 66 52 55 83 37
GROS LOT DE 9,000.
BILLETS SEULEMENT $2 50.
CLASSE No. 121.
GRANDE LOTERIE DE L'ETAT.
Autorisée par la Législature de l'Etat.
Devant être tirée Mercredi 15 Janv. 1840, à 6 1-2 heures de l'après-midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune.
S. DAVIS & Co. Directeurs.
75 numéros—12 sortant.
PROGRAMME

1 Lot de	9,000	9,000
1	2,500	2,500
1	1,500	1,500
1	1,203	1,203
3	1,000	3,000
3	600	1,800
3	500	1,500
3	400	1,200
3	300	900
5	200	1,000
7	150	1,050
10	100	1,000
15	70	1,050
15	60	900
163	60	9,780
63	25	1,565
63	20	1,260
63	15	945
63	10	630
126	5	[illegible]
3780	5	18,900
23436	2 50	58,590
27,811 prix montant à		$119,68[illegible]

Billets entier $2 50. Demi $1 25. Quart 62 cts.
Paquets de 25 billets pour $62 50 garantis devoir tirer au moins $30.
Paquets de 25 demi billets pour $31 25, garantis de tirer au moins $15 00.
Paquets de 25 quarts de billets pour $15 63, garantis de tirer au moins $7 50.
Pour acheter simple billets s'adresser aux Directeurs, No. 15, rue de Chartres, et au coin St. Louis et Chartres. 15jv

Tirage officiel de la loterie de la Louisiane. Classe No. 58.
11 35 61 72 2 7 23 14 21 55 36 13
LA LOTERIE DE LA LOUISIANE
Sera tirée Mercredi à 7 heures, à l'Hôtel de la Bourse.
GROS PRIX $15,000.
$3,500—$2,500, etc.
78 numéros—11 sortant.
Paquets et coupons en proportion.
[illegible]
GRANDE LOTERIE DE LA LOUISIANE DE PROPRIETES ET D'ACTIONS. UN MILLION DE PIASTRES.
[illegible] Les tirages commenceront à être tirés dans la roue AUJOURD'HUI Mardi 14 courant à 6 heures de la Bourse St. Charles.
Parmi les lots gagnants se trouvent:
L'HOTEL ST. CHARLES $500,000
LE THEATRE ST. CHARLES 100,000
L'ARCADE ST. CHARLES ET 150,000
Avec des Maisons de résidence, des Magasins, des Terrains propres à bâtir, des lots entiers de terre, etc. etc. jusqu'à $200,000.
Les billets de $20 seulement sont à vendre au bureau des Propriétaires.
CALDWELL, OAKEY & PRITCHARD,
13jan Enc. Canal et St-Charles.

Numéros sortis au Tirage de la Loterie de l'Union Classe extra no. 5.
14 65 27 4 61 73 43 18 34 1 28 58
LOTERIE DE L'UNION DE LA LOUISIANE.
Autorisé par plusieurs actes de la Législature, approuvé le 16 février, le 9 et 14 mars 1827
Classe extra No. 5.
Sera tirée à l'Arcade de Banks rue des Magasins, Mardi 14 Janvier 1840, à 6 heures P. M.
J. K. MEAD, Directeur
75 numéros—Ballotes 12 sortant.
PROGRAMME.

1 Lot de	$20,000	$20,000
1	5,000	5,000
1	3,000	3,000
1	2,500	2,500
1	2,000	2,000
1	1,500	1,500
1	1,300	1,300
1	1,250	1,250
1	1,200	1,200
1	1,100	1,100
10	1,000	10,000
10	500	5,000
10	400	4,000
10	300	3,000
10	250	2,500
150	100	15,000
27,811 prix montant à		$246,300

Billets $5 00. Demi $2 50. Quart $1 25
Paquet de 25 billets, pour $125, garantis tirer $60
Paquets et coupons en proportion, à vendre au bureau du directeur, rue des Magasins et Commune et au coin de Arcade Banks.

LOTERIE
De Caldwell, Oakey et Pritchard
DEUX MILLIONS
Billets en vente au Bureau de Loterie de PAUL PRY
Prix $20 chaque.
Arcade du Théâtre de la rue St-Charles.

FARINE—100 barils de qualité superfine, à vendre par WM. C. TOMPKINS, 66 Camp. 15 jan

POMMES—50 barils pommes de Russet, en bon ordre, à vendre par WM C. TOMPKINS & co, 66 Camp. 15jan

MARCHANDISES du pays—40 balles toile à draps forte, 4-4; 70 balles toile à chemises 3-4; 30 caisses toile à chemises, fine, 3-4 et 4-4; 10 caisses bastes en couleur, en magasin et à vendre par 15jan WM. C. TOMPKINS & co, 66 Camp.

PAPIER D'ENVELOPPE—1500 rames de bonne qualité, et de grande dimension, à vendre par 15jan FROST & co, 8, rue de la Douane.

SAVON, &c—800 caisses savon; 20 barriques genièvre de Hollande, ayant droit au drawback, 100 barils et 100 demi do harengs de Magdalen secs et salés; 60 barils harengs anglais marinés; 200 caisses chandelle moulée de diverses dimensions; 200 caisses blanc de baleine assortis; 10 tambours et 100 caisses morues à vendre par
15jan EDWARD SPRAGUE, 26 Douane.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Commerce—Par ordre de l'honorable Charles Watts juge de la dite Cour—Les créanciers du demandeur sont prévenu par le présent qu'ils auront à se présenter devant la Cour Samedi 8 de février 1840, à 10 heures du matin, pour avoir à faire connaître les motifs qui empêcheraient le demandeur de jouir du bénéfice des lois pour le soulagement des débiteurs qui sont en détention.
George W. Smith contre ses créanciers.
Nouvelle-Orléans, 14 janvier 1840.
15 jan—6, 2ps R. GARDERE, député greffier.

ESCLAVE MARRONNE.
Une négresse manquant de la maison de Mr. André Dupré, nommée MARAYA, yeux très blancs, grande bouche, figure pointue, âgée de 27 à 28 ans, parlant très bien, l'anglais et le français; elle était marchande de gâteaux sur la Levée. Ses allures sont du côté de la rue Poydras et de la Levée.
Une récompense de $20 sera donnée à celui qui la conduira chez son maître, rue St-Jean, 2de municipalité, ou à la geolet. 15 jan—4

$25 DE RECOMPENSE—Parti marron de chez le soussigné, paroisse de Jefferson, le 20 décembre, la négresse WILLIAM, très connue aux deux marchés aux légumes de la 1re et 2e municipalités, comme vendeur. Ledit nègre est âgé de 38 à 40 ans, taille de 5 pieds 6 à 7 pouces, jolie figure, très noir, nez effilé, le blanc des yeux un peu rouge, belle barbe et prunelle, le corps très [illegible]; quoique non plus Il a les membres secs, mais très nerveux. Il paraîtrait, d'après les informations prises, que ledit nègre travaille au rail-road de Nashville avec un faux billet. Il a été souvent vu au faubourg Ste. Marie et à Lafayette.
15jan—2 P. TROUARD.

A LOUER—Trois MAISONS neuves en briques à 3 étages, supérieurement installées et décorées avec goût, ayant balcon et écurie, situées rue Marigny, entre Victoire et Ville, dont une faisant l'encoignure de la rue Victoire. S'adresser à CARRIERE, DARAN & Co, 14 jan 11 et 15, rue St. Louis.

TOILE épaisse d'emballage—De Dundee, en débarquement du navire Franci Depau, et à vendre par ANDREWS & BRO, 50 Camp. 14jan

AMUSEMENS.

THEATRE D'ORLEANS.

Jeudi, 16 Janvier 1840.
LE MACON,
Opéra-Comique en 3 actes, d'Auber.
LA DEMOISELLE A MARIER
ou
UNE PREMIERE ENTREVUE,
Vaudeville en 1 acte, de Scribe.
Le spectacle commencera à 6 1/2.

Vendredi, 17 janvier 1840.
Reprise de:
LE DOMINO NOIR,
Opéra-Comique, en 3 actes.
GRAND SUCCES.

THEATRE DE LA RUE DU CAMP.
Salle de Bal.
GRAND BAL PARE ET MASQUE.
Mercredi, 15 janvier 1840.
Prix d'entrée: Cavaliers $2 00
Les Dames
Les portes seront ouvertes à 7 heures et demie.

THEATRE
DE LA
RENAISSANCE.
ENCOIGNURE DES RUES DES GRANDS HOMMES ET DES CHAMPS-ELYSEES.

UN Théâtre ouvert à toutes les classes de la société, manquait à la Nelle-Orléans. Les administrateurs du Théâtre de la Renaissance, ont en pour but d'y suppléer, en fournissant cet établissement, et de procurer au public en général, sans exception, quelques moments de récréation. Ils viennent donc tous offrir l'hommage de cette institution.

Persuadés que leur projet sera favorablement accueilli, les administrateurs du Théâtre se sont comptant sur le concours et l'appui du public, pour la prospérité de cette entreprise; et ils s'efforceront d'en mériter les suffrages par le zèle et les soins qu'ils apporteront dans le choix de leurs ouvrages et de leurs artistes.

Et pour satisfaire, autant que possible, tous les goûts, l'administration s'attachera particulièrement à varier son répertoire de manière à donner, alternativement, des comédies, drames, opéra-comiques, vaudevilles et quelques tragédies.

La direction de ce théâtre fait également établir dans le même local, UNE SALLE DE BAL qu'elle a fait disposer et décorer d'une manière convenable.

Elle fait remarquer en outre, que les personnes chargées de la surveillance et du cérémonial, apporteront dans le maintien de l'ordre, la plus scrupuleuse attention; et tâcheront de mériter le patronage de toutes les familles qui voudront bien honorer les soirées de leur présence.

L'ouverture du Théâtre aura lieu le dimanche 19 courant, par LA MARAINE, LE MARIAGE DE RAISON et VATEL.

Nota—Le bureau de location des loges est positivement établi rue des Grands Hommes, 42, entre St-Antoine et Bagatelle, de 10 heures à 2 heures. 14 jan

SALLE ST. LOUIS.

MM. les commissaires des Bals de Société masqués, se réuniront au bureau de la Salle St. Louis, mercredi 15 janvier, à 5 heures du soir, pour prendre des mesures relatives au premier bal qui aura lieu samedi prochain 18 courant.
Par ordre du comité. 13jan

BALS.
SALLE D'ORLEANS.

LE soussigné annonce aux cavaliers et aux Dames de la Nouvelle-Orléans, qu'il y aura
DES BALS PARES ET MASQUES
tous les Lundi, Mercredi et Samedi de chaque semaine,
PRIX d'entrée:—Cavaliers $2.
Un bureau sera ouvert pour y déposer les chapeaux, cannes, manteaux, &c.
29 nov A. MITAUD.

THEATRE ALLEMAND.

LE directeur a l'honneur d'annoncer au public qu'il a disposé l'établissement ci-dessus pour donner un BAL de souscription tous les Samedis.
L'orchestre du dit Théâtre assistera aux Bals.
La liste de souscription est maintenant ouvert au bureau de la direction du théâtre.
Prix d'entrée $2 00
Les souscripteurs ont droit à trois billets de dames.
28 oct

Salle de la Marine, entre St Louis et Conti.
GRAND BAL PARE ET MASQUE
Tous les Lundi, Mercredi et Samedi de chaque semaine.
PRIX D'ENTREE
Cavaliers $1 50
N. B. Un bureau est ouvert pour y déposer les chapeaux, manteaux, armes, &c.
Il y a dans la salle de bal une bonne buvette et un excellent restaurant. 27 d

AVIS. Les propriétaires de drays particuliers et publics et de voiture publiques ainsi que les marchands étalers et colporteurs, dans les limites de la 1re municipalité sont prévenus d'avoir à prendre leurs licences respectives au bureau du maire dans les dix jours qui suivront cet avis, faute de quoi ils seront poursuivis conformément aux ordonnances.
13 janvier 1840
13j—6 D. LAMBERT, collecteur.

Académie de Hlvry—Cercle de Tivoli.
LE cercle de cet établissement a l'honneur d'informer le public qu'il a fait ses dispositions pour continuer son école dans le local qu'il occupe jusqu'ici en attendant qu'il puisse rétablir celui que le feu a dévoré samedi soir.
Il profite de cette circonstance pour remercier cordialement les pompiers et toutes les personnes qui lui ont bien aidé en sauvant une partie des effets les plus précieux qu'il y avait à lui appartenant. GEO. W. HABY. 13j

FOIN—105 bottes foin du nord actuellement en débarquement du navire Newbury port et à vendre par JOHN A. MERRITT, 52 Camp. 11jan

CHANGE sur Londres. A vendre par Wm. G. HEWES & co rue Natchez. 11jan

FEUILLES de Fer de Russie à vendre par J. HEATH & Co 95, Camp. 11 jan

RESTAURANT DES ETRANGERS,
Rue St. Philippe entre Conti et Vieille Levée
Géré par L. Cousin.

AVIS. J'ai la faveur d'annoncer au public et à mes connaissances que Messieurs A. Marconi & Co. seront donc la direction de ce nouvel établissement, à partir du 10 courant. L'on trouvera dans tout restaurant les mets les mieux préparés et tous autant que les tems et le pays peuvent le permettre, et un choix des meilleurs vins et salades de saison.
[illegible]
Une longue expérience et la prudence [illegible] 11 jan

ACADEMIE D'ESCRIME.
MR. WM. DAUPHIN, a l'honneur d'informer respectueusement ses amis et le public qu'il ouvrira sa salle d'armes lundi 13 janvier, chez M. Gobrau, au rez de chaussée. Les personnes qui désireront prendre des leçons sont invitées de s'adresser à M. Gibrau, en la même à la Bourse St. Louis, depuis 10 heures jusqu'à 3 heures de l'après-midi. Il ose espérer que les jeunes gens s'empresseront de concourir à son exercice qui tend à développer les grâces et le moyen qui distingue un jeune homme bien élevé.
La salle sera ouverte le lundi, Mercredi et vendredi depuis 8 heures du matin jusqu'à 9 heures du soir.
Prix $15 par mois. 6j—12

MURIERS MULTICAULIS—Le soussigné a en consignation nombre de ces arbres qu'il offre à vendre soit au comptant ou sur signatures approuvées. Les personnes qui seraient éloignées peuvent s'adresser à lui pour leurs commandes qui seront fidèlement exécutées. A. G. COCHRAN, 8jan 40, rue de Chartres.

A VENDRE—Une jolie presse construite à New-York, de moyenne grandeur, presque neuve, n'ayant que cinq mois d'exercice, y compris un assortiment de caractères d'imprimerie, on donnera toutes facilités pour le paiement. S'adresser au bureau de L'Echo, ou à Donaldson, chez M. Martin. 27 déc

BONNE DOMESTIQUE DE MAISON A VENDRE.
UNE fille esclave, bonne couturière, blanchisseuse, repasseuse et cuisinière, âgée de 18 ans à vendre par P. H. GALLWAY, 11 janv No. 6, rue Conti.

VIEUX CIMETIERE PROTESTANT.
LES personnes qui ont des amis ensevelis dans ce cimetière, borné par les rues Conti et St. Louis, sont informées que d'après un ordre du conseil de la 1re municipalité, les dépouilles humaines de ce cimetière seront transférées dans un nouveau cimetière d'une partie de ce cimetière et actuellement borné par les rues Conti, St. Louis et Treme. Cet avis a pour objet de prévenir les personnes qui voudraient assister à cette translation qui aura lieu incessamment vû que les tombes nouvelles sont achevées.
Par ordre,
11jan—1m CHARLES HARROD.

NOUVEAUTES POUR BALS.
MES. BINOCHE FRERES viennent de recevoir par les derniers arrivages de France, un assortiment complet d'articles de bals, robes, fichus, lingerie, bas brodés, gants, &c
Rue Royale, encoignure Toulouse. 11 jan 8

DAMEJEANNES rondes clissées—1500 dame-jeannes de 5 gallons en débarquement du navire Charles, du Havre, et à vendre par CARRIERE, DARAN & co. 11jan 11 et 15 rue St Louis.

FROMAGE, &c—100 caisses fromage de Goshen; 20 futailles do; 100 barils de Goshen.
100 caisses savon de Winchester, en débarquement et à vendre par CARRIERE, DARAN & co. 11jan 11 et 15 St. Louis.

PEAUX de Bœuf—65 peaux en débarquement de la goelette Carmen, à vendre par 11jan J ALBERT, 26, St Louis.

INDIGO—5 surons indigo en débarquement de la goelette Carmen, à vendre par 11jan—5 J ALBERT, 26, rue St. Louis.

CIGARRES—17,000 de la Havane, à vendre par 11j S M CABALLERO, 80, St. Louis.

TRAITES sur New-York, à vendre par 11 jan ANDREWS & BRO 50, Camp.

DOUBLONS—1100 doublons espagnols, à vendre par R. GRONING & co. 11jan

AVIS—La société existant sous la raison de Boulet et Montreuil est dissoute d'un commun accord à date de ce jour.
M. H. J. Boulet est seul chargé de la liquidation et continuera les affaires sous son nom particulier.
Nlle-Orléans, 31 décembre 1839. 31 d3

WILLIAM MURE, fera des avances en argent sur les consignations de coton, faites à ses agents à Liverpool. 22, rue du Canal. 21d—1m

TRAITES sur New-York, à 10 et 60 jours de vue, s'adresser à WILLIAM MURE, 24, Canal. 21 déc—1m

A VENDRE—10,000 barils à mélasse et 4000 tierçons de 60 gallons chaque, tous égaux.
31 d—8 GUTH, 20, St. Louis.

ON demande immédiatement une nourrice sans enfant, s'adresser rue Bourgogne, entre du Maine et St. Philippe no. 268. 10j—5

A VENDRE SUR PIED, par Lehâvre, encoignure Royale et Ste Anne—Superbe plant d'arbres fruitiers, greffés, ayant passé l'été en terre; abricotiers, pruniers, amandiers de Lyon, rosiers remontant, graines fraîches de jardinage, reçues par les derniers arrivages. 6 jan

LE sieur CENCHER, Armurier, annonce qu'il quitte son établissement, rue Condé, No. 21 pour cause de départ; il prie ceux qui ont des armes en réparation de les retirer. S'adresser à M. Simon, marchand de meubles rue Ste. Anne 96. 7j—15

UNE personne qui pendant plusieurs années a été dans les affaires à la Nouvelle-Orléans, et qui connaît les diverses branches du commerce, désire se placer comme commis dans une maison de commission, d'épicerie, sur la Levée ou à bord d'un bateau à vapeur. Il produira les meilleurs témoignages en sa faveur. S'adresser à R. S. au bureau du Bulletin. 7 janv—18

TRAITES sur New York et Boston, à 10, 30 et 60 jours de vue, à vendre par EDW. AUSTIN & JOHN E. LODGE, 3jan—3 90, rue Gravier.

LE docteur John Williams s'est établi dans cette ville et offre ses services comme médecin, chirurgien et accoucheur.
Sa demeure et son cabinet sont situés au No. 221, rue du Camp, entre les rues Girod et Julie.
6 jan—1b

VENTES A L'ENCAN.

PAR P. E. TRICOU.

IL sera vendu le Mercredi 15 janvier 1840, à midi précis, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, les propriétés et esclaves ci-après décrits:
1o. Un terrain situé en cette ville, rue Dauphine, entre les rues St. Philippe et Ursulines, mesurant environ 30 pieds français de face à la dite rue Dauphine sur environ 80 pieds français de profondeur entre lignes parallèles;
2o. Une propriété située à l'encoignure des rues Craps et St. Antoine, mesurant environ 30 pieds français de face à la dite rue Craps sur environ 90 pieds français de profondeur et face à la dite rue St. Antoine; ensemble avec une maison briquetée entre poteaux, composée de 4 appartements et autres circonstances et dépendances;
3o. Une propriété située dans la rue de Craps entre les rues St. Antoine et Bagatelle, mesurant environ 30 pieds français de face à la dite rue Craps sur environ 90 pieds de profondeur; ensemble avec une maison en bois composée de 4 petits appartements, et autres dépendances;
4o. Une propriété située dans la rue St. Antoine, entre les rues Craps et Amour, mesurant environ 30 pieds français de face à la dite rue St. Antoine sur une profondeur d'environ 60 pieds; ensemble avec une maison en bois composée de 2 appartements et autres dépendances;
5o. Une négresse créole nommée Victorine, âgée d'environ 14 ans, bonne domestique;
6o. Une négresse créole, nommée Françoise, âgée d'environ 45 ans, avec son enfant nommé Jean, âgé d'environ 10 ans.
CONDITIONS.
Les propriétés 1/4 comptant et la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, avec hypothèque, 10 p. c par an d'intérêt en cas de non paiement à échéance, billets endossés à satisfaction. Les esclaves 1/4 comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à satisfaction portant hypothèque et 10 pour cent d'intérêt en cas de non paiement à échéance.
Les actes de vente seront passés chez Charles Boudousquié, not. pub., aux frais des acquéreurs.
30 déc—4-8 13-15

PAR BEARD & KENDIG.
Esclaves à vendre.
IL sera vendu à la Bourse de Cité jeudi, 16 courant, à midi, pour clore une société:
LISE, négresse,
BRISTOL, âgé de 40 à 50 ans, calfat,
WHITE, 40, scieur,
JOHN PIERRE, 40, forgeron,
MOSES, 40, calfat et forgeron,
MARTIN, 30, calfat,
TESSER, 20, calfat.
Les esclaves ci-dessus sont garantis contre les vices et maladies prévus par la loi.
Conditions—Billets à 4 mois, endossés à la satisfaction du vendeur et hypothèque jusqu'à parfait paiement.
L'acte de vente sera passé devant J. B. Marks, not. public, aux frais des acquéreurs. 4 jan

PAR R. B. SYKES.
Vente de plaqué allemand.
IL sera vendu le 16 courant, à 10 heures, au magasin d'encan vis-à-vis l'Arcade de Banks, rue des Magasins, un assortiment d'objets plaqués, consistant en cabarets à café et à thé, cuillères de table, couteaux à beurre, cruches, chandeliers, beaux couteaux &c. 10 jan

Compagnie d'Assurance des Négocians.
Nlle. Orléans, 13 jan. 1840.
LE bureau des Directeurs a arrêté ce jour qu'un dividende de $4 par actions ou 13 1-3 pour cent sur le capital payé résultant des bénéfices des 6 derniers mois, sera payé aux actionnaires sur la représentation de leurs titres, à partir du lundi, 20 courant. Par ordre de la Direction,
14jan SAML. RELF, Sect.

ASSOCIATION CONSOLIDEE DES CULTIVATEURS DE LA LOUISIANE.
Nouvelle Orléans, le 28 décembre 1839.
LES actionnaires de cette institution sont prévenus que l'élection annuelle des six directeurs à nommer par eux, aura lieu lundi 27 janvier prochain, à la maison de Banque, encoignure Royale et Toulouse depuis 10 heures du matin jusqu'à 2 heures après midi. Par ordre de la direction
31 d—25 G. MILTENBERGER, Caissier pro. tem.

NOTICE D'AVOCAT—P. J. A. Desha, avocat, a l'honneur d'offrir ses services au public. Il plaidera devant les différentes cours de la ville de la Nouvelle Orléans, et toutes les affaires litigieuses qui seront confiées à ses soins seront suivies avec la plus grande activité. Son office est situé, passage de la Bourse entre les rues Bienville et Conti, près la rue Bienville. 11 j—4

AVIS. Mr. P. DE COURMONT, avocat, a l'honneur de prévenir le public que son étude est située passage de la Bourse, entre les rues Conti et Bienville. 11 jan—5

AVIS DE CREANCIERS—Les créanciers de MM. Le Chanteur, Odery & Dubrout Villars sont invités à se réunir jeudi, 16 janvier courant, dans l'étude de M. L. T. Caire, notaire rue St. Louis, 17 à dix heures du matin pour entendre le rapport du comité cité ci-dessus et pour délibérer sur ce qu'il y a à faire pour le mieux de leurs intérêts. 11jan—5

AVIS—Les créanciers de Engelle & Pepe sont avisés à se présenter [illegible] aux soussignés.
Ceux qui doivent au dits Engelle & Pepe, sont prévenus que M. Théodore de Lannay est autorisé à recevoir le montant.
N. Orléans 13 janvier 1840.
BARBERE,
AUG. BORDERES, Cessionnaires.
HARVEY NORTH,
11jan—3

M. VICTOR DECAUX, prévient ses connaissances qu'il vient de recevoir par le Gravelle du Havre. Un joli assortiment de marchandises fines en soieries, habits noirs, gilets de satin et cachemires, pantalons fines paletés; étoffes de modes et de chapeaux ombres et autres articles.
Rue Royale, No. 75, entre Bienville et Conti.
13 jan

PROPRIETE A VENDRE—A vendre sa propriété son de résidence rue de l'Esplanade entre les rues Condé et Royale savoir:
Un lot de Terre mesurant 21 pieds, un pouce et 4 lignes de face à l'Esplanade, sur 140 pieds de profondeur, maison en brique à trois étages, avec cuisine et améliorations, y compris l'eau de la machine hydraulique.
Plus. Neuf mille cinq cents piastres d'actions de la Banque Consolidée.
S'adresser à C. POLLOCK notaire public, allée de la Bourse. 8 jan—1m

AVIS—Le public est prévenu de ne point accepter certains billets tirés par le soussigné, ordre de Jos. [illegible] date du 9 octobre 1839. Huit de ces billets sont de $300 chaque, à 3, 4, 6, 11, 12, 13, 14 et [illegible] date 5 billets de $500 chaque à 6, 7, 8 et 9 mois de date, et un pour $522 22 cts, faisant en tout [illegible] neuf cent vingt deux piastres et 22 cts. [illegible] précautions ayant été prises contre ces billets ne seront pas acquittés au cas où ils seraient [illegible].
8 janv—1m JOHN BEIN

HYDROCONIONS ou appareils pour bains de pluie, ou de vapeurs, à vendre par le soussigné—Depuis plusieurs années, et sur la demande des médecins les plus influens de la Nouvelle-Orléans, M. Gicquel avait formé un établissement de bain de vapeur, et de pluie au moyen d'un appareil de sa connaissance en Europe, que l'expérience lui a appris à mobiliser et dont il a rendu l'emploi tellement facile, que le domestique le moins intelligent peut le mettre en activité, et au moyen duquel il obtient les résultats les plus favorables dans l'intérêt des personnes malades qui se trouvent par ce moyen qu'il a rendu à une santé [illegible] maladies chroniques, de rhumatismes, de toute nature, tumeurs, maux, scrophuleuses, psoriques, dartreuses, &c. Avec cet appareil on peut administrer des bains de pluie ou de vapeur et remplacer les bains ordinaires avec un bon effet qu'on n'obtient pas par ces derniers. Ces appareils sont nécessaires dans les grands établissements tels que pensions, hôpitaux, &c.
M. Gicquel étant à une époque rapprochée de son départ pour France, offre à traiter de ses appareils confectionnés à Paris et destinés à [illegible] les mettre en activité [illegible].
M. Gicquel offre également de traiter [illegible].
15j Rue Bourbon [illegible] Ste Anne.
Mme. Gicquel a [illegible]

S. J. SYLVESTER, Courtier d'Actions et de Change à New York, a l'honneur d'informer ses amis et ses correspondans qu'il a transféré son bureau au No. 22 Wall street et 130 Broadway New York, où il est [illegible].
Les lettres [illegible] de la Banque de France, de la Banque d'Angleterre [illegible].
Il délivre constamment des traites de [illegible] pour toutes les parties de l'Angleterre, de l'Irlande, de l'Ecosse et du pays de Galles, et donne les plus hauts prix des lettres de change, et billets de la Banque d'Angleterre.
Il donne aux communications écrites la même attention qu'aux communications verbales, son adresse est à S. J. Sylvester 130 Broadway ou 22 Wall street New York. 11 jan—1m

LA société existant sous la raison DEPOUILLY FRERES & Co. pour l'exploitation d'un moulin à plâtre, est dissoute d'un commun accord à partir du 28 décembre 1839, toutes les réclamations à faire contre l'établissement à partir de ce jour doivent être présentées à J. Depouilly jeune, gérant du dit moulin.
Messrs. Depouilly Frères rappellent à Messieurs les entrepreneurs qu'ils sont toujours en plâtre calciné frais, à leur disposition, à des prix au-dessous des cours; quoiqu'étant supérieur en qualité. Ils font savoir aussi qu'ayant fait construire une machine à cimenter le plancher (planing machine) il seront à la disposition des personnes qui voudront leur envoyer du bois à faire à façon cyprès ou pin jaune, devant un avantage sur les autres moulins de ce genre en ce qu'ils peuvent passer depuis un demi pouce jusqu'à trois d'épaisseur, et depuis deux pouces jusqu'à dix de largeur. Ils osent espérer que la confiance qui leur a été accordée jusqu'à ce jour par Messrs. les entrepreneurs et négociants ne discontinuera pas de leur être. Ils feront tout ce qui dépendra d'eux pour satisfaire aux demandes sous tous les rapports.
S'adresser pour plâtre ou plancher, rue Conti, chez M. Depouilly ainé, ou à J. Depouilly jeune, moulin encoignure Urquhart et Marigny, quai du Pontchartrain. 14 jan—6

MOUSQUETS en magasin et à vendre par HAGGDORN & CRAMER, 11jan 50, rue Bienville.

ASSORTIMENT de brodequins, bottes, souliers, 800 caisses propres au commerce de la campagne, à vendre par FROST & CO, 11 janv 8, rue de la Douane.

CHARBON—100 boucauts charbon à vendre par J. H. ASHBRIDGE, 11 janv 65, rue de la Commune

WHISKEY—250 barils whiskey rectifié, à vendre par N. F. COMLEY, 11 janv 50, rue du Camp

ON prend les billets de Banque d'Alabama. ANDREWS & BROTHERS, 11 janv 50, rue du Camp.

TOILES D'EMBALLAGE du Kentucky et cordes d'emballage et ficelle, WILLIAM G. HEWES & Co. 11 jan rue Natchez

SOIXANTE tierçons riz, à vendre par 11jan ALLAIN & TREMOULET, 11 Conti

NOUVEL assortiment de marchandises convenables pour les habitations. Kerseys de différentes grandeur, cotonnades, mouchoirs bleus de têtes, couvertures pour nègres, couvertures françaises fines, indiennes de Boston à bas prix, draps de Merrimack, flanelle rouge et vertes, bombasines noirs, 4-5 et 6-4, toiles à draps blanchies et non blanchies, flanelles de Canton, châles de coton 5-4 et 7-4, Nankin bleu 4-4, de tigre, de cotonnade en laine de tartan, bas bleus, cotons et gris, bas, gros bleu et blanc, bretelles fines et communes, toile coton de cambrai, coton fil noir, boutons, fils, &c. E. LEFEBVRE & BRO.
17 d encoignure des rues de Chartres et Douane

PLOMB A GIBOYER—de Baltimore assorti en barillets, à vendre par CHARLES CLEGG,
30 déc 47, rue Royale

PAR JOSEPH LECARPENTIER.

IL sera vendu le mercredi, 15 courant, à 10 heures a. m. à son magasin d'encan, encoignure des rues St. Louis et Chartres les objets suivants, pour clore des comptes.
23 caisses chapeaux d'hommes assortis,
2 caisses chemises en coton, devants de toile,
2 caisses chemises de couleurs, qualité supérieure.
15 j—1

PAR FERNANDEZ & WHITING.
No. 107, rue de Chartres.
IL sera vendu à leur encan, mercredi 15 janvier, à 10 heures.
69 caisses brodequins et bottes, pantalons, chemises rayées, chemises en flanelle rouge, toile coton 4-4 et autres variété d'articles. 15 j

PAR J. B. BLACHE.
IL sera vendu mercredi, 15 courant, à 10 heures du matin, dans la rue du Canal, entre les rues Magasin et Levée,
20 sacs café fin vert Havane,
15 caisses d'indigo. 15 j

PAR HEWLETT & CENAS.
IL sera vendu le jeudi, 16 courant, à 11 heures au magasin de MM. Snyder et Forbes, no. 3, rue du Commerce,
30 barils harengs nouvellement débarqués.
Conditions comptant. 15 j

PAR BEARD & KENDIG.
IL sera vendu à l'encan, jeudi 16 courant, à la Bourse St. Louis.
Une négresse âgée de 18 ans, nommée Mollin, excellente couturière, blanchisseuse et repasseuse, et un garçon bonne domestique de maison, garantis des vices et maladies prévus par la loi.
L'acte de vente sera passé pardevant J. B. Marks aux frais de l'acquéreur. 15 j

PAR J. B. BLACHE.
IL sera vendu mercredi, 15 courant, à 10 heures du matin, rue du Canal, entre les rues des Magasins et de la Levée—
50 barils beurre,
10 barils eau de vie, 5 demi-pipes do,
9 barils genièvre, 10 do rhum,
2 pipes do, 50 caisses savon,
20 barils huile à lampe. 15j

FRUITS ET VIN DE MALAGA A L'ENCAN.
PAR J. B. BLACHE.
JEUDI, 16 courant, sur la Levée, entre les rues Toulouse et St Pierre—
60 demi-pipes vin rouge de Catalogne,
60 quarts barriques vin doux Malaga,
70 barils do do
70 demi do Malaga sec,
60 quarts do do,
1600 caisses raisins,
300 caisses limon,
300 tambours figues,
141 barillets amandes,
270 jarres do
12 barils huile d'olive bonne pour les machines
8 balles bouchons. 15 jan—2

PAR BEARD & KENDIG,
Aux Anciens importés.
SERONT vendus le 18 courant, à 11 heures, à Tatter's Hall, trois ânes excellens, qu'on peut voir avant la vente aux écuries de John Finneys, rue St. Thomas, vis-à-vis l'extrémité de la rue Thérèse près de la presse à coton supérieure. 15j

PAR H. P. FAUCHIER.
IL sera vendu mercredi, 15 courant, à 10 heures du matin, au magasin de M. W. Berger, rue St. Louis, no. 19 entre Chartres et la Levée, sans réserve:
[illegible] de la Caroline,
40 cordes et cordes d'emballage,
75 caisses vin Margaux de Palmer, article supérieur, en caisses de 3 douz. et divers autres articles.
Des ventes régulières seront faites au même endroit chaque semaine et les marchandises reçues. 14j—2

PAR M. BARNETT Sr.
IL sera vendu mercredi, 15 du courant, à 7 heures du soir, à la Bourse de Cité rue St. Louis, un superbe lots de lit en acajou, dont a fait usage le général Jackson durant le temps qu'il a demeuré en cette ville.
Conditions à la vente. 14j—2

PAR HEWLETT & CENAS.
LES BAUX de quelques Magasins de valeur, sur la rue qui est face à la Levée, seront vendus Samedi 18 courant à midi, à la Bourse St. Louis. Le bail qui finit au 31 décembre prochain du beau magasin à 3 étages Nos. 5, 6 et 12 sur la rue qui fait face à la Levée, entre les rues Bienville et de la Douane. Ces magasins ont tous une façade de 25 pieds sur la rue qui fait face à la Levée, et s'étendent en profondeur environ 160 pieds, ayant un coté sur la rue Clinton, et ont trois étages de hauteur avec Greniers et Caves. Point de réparations à faire et la situation une des meilleures de la ville.
Conditions au moment de la vente. 14jan—5

PAR FERNANDEZ & WHITING.
Chargement du navire Paul, Ecole de Bordeaux.
MERCREDI, 29 de ce mois, il sera vendu à 1 h. après midi, sur la Levée, vis-à-vis le rail des marchandises qui suivent:
[illegible]
A des conditions libérales. 11 j

PAR BEARD & KENDIG
IL sera vendu à 10 heures, sur la levée au pied de la rue du Canal, et sans réserve, un assortiment d'épiceries, vins et liqueurs, balances patentes, poêles, et 20 caisses carreaux de vitre, dimensions assorties.

PAR LES MEMES.
A 4 heures rue Tchoupitoulas, près de la rue Poydras, 300 sacs pois multicolores. 11

PAR BEARD & KENDIG.
A 1 heure à l'encan pour une consignation.
IL sera vendu le mercredi, 22 de ce mois, à midi, à la Bourse St. Louis.
Trois lots de terrains mesurant 21 pieds 4 pouces de façade sur 153 pieds 6 1-3 pouces de profondeur, avec toutes les améliorations, savoir: le magasin en briques qui s'étend dans toute la longueur des lots actuellement loué $1120 par an. Aussi trois lots adjoignant, mesurant 21 pieds 4 pouces et demi de face sur 174 pieds de profondeur avec leurs améliorations, loués $420 par an. Cette propriété est située sur la rue Tchoupitoulas près la rue Julia.
Le plan desdites propriétés est exposé à la rotonde de la Bourse St. Louis.
Conditions—Un quart comptant, la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.
L'acte de vente sera passé par W. Y. Lewis, not. public, aux frais de l'acquéreur. 13jan

PAR FERNANDEZ & WHITING.
Magasin rue de Chartres No. 107,
VENTE de beaux meubles à l'encan, Jeudi prochain le 16 janvier 1840, à 1 heure de l'après midi, rue Royale No. 320, entre les rues Ursulines et St. Philippe, il sera vendu un superbe assortiment de meubles français et américains comme armoires à glace, tables rondes, tables de marbre, lits, glaces, secrétaires, glaces françaises bureaux, chaises et simples, et une quantité d'autres meubles trop nombreux pour être détaillés.
Conditions à la vente. 13 jan—4

PAR R. B. SYKES.
IL sera vendu pour compte de qui il appartiendra, le mercredi 15 courant, à 10 heures, à son encan no. 51 rue du Magasin, vis-à-vis l'Arcade de Banks,
14 pipes eau de vie de Cognac,
1 do Champagne,
1 do Vieux Madère,
21 caisses vin de Bordeaux. 13j

PAR BEARD & KENDIG.
IL sera vendu mercredi, 15 courant, à l'entrée de Tattersall's, rue St. Charles, une excellente paire de petits chevaux dressés, et excellens trotteurs. 13jan

VENTES AU COMPTANT.
IL sera vendu le samedi, 25 courant, à la Bourse, rue St Louis, au comptant, les propriétés suivantes, situées à 3 1/2 milles au dessus de la ville, section à Bouligny, sont grands lots de batture, A. B. C. D. E. F. G. H. [illegible]
[illegible]
Il sera vendu aussi au même lieu, un emplacement dans le Faubourg Bouligny, servant de briqueterie en pleine opération et d'un produit plus avantageux [illegible].
[illegible]
Les actes de vente seront passés devant Mr. F. Barnett, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
14 janv 11

PAR A. L. FERNET.
Succession de Alex. H. Livermore.
IL sera vendu à l'encan, Mercredi 22 janvier, à 10 heures précises, No. 25 rue de la Douane, entre les rues de Chartres et la Levée, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans, en date du 31 décembre 1839, les effets, et meubles ci-après spécifiés, appartenant à la dite succession.
Bottes françaises pour hommes cousues et en veau, fines; dito communes; bottes d'hommes pour la boue, bottes d'hommes imperméables, bottes-fortes pour enfants, brodequins d'hommes cousus, fins; bottes Russet, grandes dimensions; brodequins en veau pour femmes, souliers en veau pour femmes, pantoufles de danse pour femmes, escarpins de danse pour hommes, bottes en cuir pour demoiselles, bottines en peau pour enfans; pantoufles en peau de chevreau pour femmes, 9 rames papier, 4 douzaines chapeaux de soie, livres en blanc, une malle et une caisse d'habillemens, fournitures de magasin.
Conditions comptant. 11 jv—10

PAR M. BARNETT Sr.
IL sera vendu Mercredi, 15 courant, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis,
DIX SEPT LOTS DE TERRE,
situés dans le nouveau faubourg Washington, numérotés de un à dix-sept inclusivement, dans le carre ou îlet compris entre les rues St. Avide, Prosper, Clouet et Louisa, et ayant d'après le plan déposé à l'étude de C. Pollock, notaire public, les dimensions suivantes, savoir:
Trois lots numérotés de un à trois, et contigus, mesurant chacun trente pieds de face sur la rue St-Avide et ayant de profondeur entre deux lignes parallèles cent vingt pieds.
Les lots numérotés quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize et quatorze, mesurant chaque trente pieds de face sur la rue Louisa et s'étendant en profondeur entre deux lignes parallèles, cent quinze pieds, le lot numéro quatorze formant l'encoignure de la rue St-Avide et le lot numéro quatorze formant l'encoignure de la rue Prosper, et finalement.
Les lots numérotés quinze, seize, et dix-sept, tous trois contigus et mesurant chacun trente pieds de face sur la rue Prosper, et s'étendant en profondeur entre deux lignes parallèles, cent vingt pieds, toutes ces mesures anglaises.
CONDITIONS.—Un quart comptant, la balance à un terme de 6 et 12 mois, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Les actes de vente seront passés à l'étude de N. Y. Lewis, notaire public, aux frais des acquéreurs.
11 janvier

BOTTES, Souliers et Chapeaux de New York et de New Jersey—Le soussigné vient de recevoir par les navires Yazoo et Memphis, qu'il ouvre maintenant au No. 19, rue de la Douane, un assortiment de bottes, souliers et chapeaux, des manufactures de New York et de New Jersey, qu'il offre à vendre au prix courant de New York, pour argent comptant.
13 déc C. G. BRADLEY.